

**ORGANISATION DES NATIONS-UNIES  
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE ET LA CULTURE**

**CONVENTION CONCERNANT LA PROTECTION DU PATRIMOINE  
MONDIAL CULTUREL ET NATUREL**

**COMITE DU PATRIMOINE MONDIAL  
Vingt-quatrième session**

**Cairns, Australie  
27 novembre - 2 décembre 2000**

**Point 13 de l'ordre du jour provisoire : Présentation du Fonds du patrimoine mondial et de l'état des recettes et des prévisions ; approbation du plan de travail et du budget pour 2001 et du budget provisoire pour 2002.**

**RESUME**

Conformément au Règlement financier du "Fonds du patrimoine mondial" Article 4.1, les ressources du Fonds ne peuvent être affectées qu'à des activités définies par le Comité du patrimoine mondial. Le Centre du patrimoine mondial présente dans ce document le budget proposé du Fonds du patrimoine mondial pour 2001 et le budget provisoire pour 2002.

**Décisions requises :**

Il est demandé au Comité :

- de prendre note des comptes du Fonds du patrimoine mondial pour 1999 approuvés par le Contrôleur et des comptes provisoires du Fonds du patrimoine mondial pour 2000, arrêtés au 31 octobre 2000,
- de fixer un plafond pour l'enveloppe budgétaire pour 2001 et d'affecter, dans le cadre de ce plafond, les crédits aux différentes lignes budgétaires. Il est également demandé au Comité,
- d'examiner et d'approuver le plan de travail pour 2001 et de s'exprimer sur les prévisions pour 2002,
- de revoir la situation du Fonds du patrimoine mondial et des contributions obligatoires et volontaires, et les moyens pour mettre en œuvre la Convention afin de formuler une recommandation à la XIIIème Assemblée Générale des Etats parties sur l'amélioration des ressources financières du Fonds par une augmentation de la base de calcul des contributions et de leur plancher minimum.

## TABLE DES MATIERES

Ce document se compose des parties suivantes :

### **I. Introduction**

### **II. Budget proposé pour 2001 et comptes du Fonds du patrimoine mondial :**

**Tableau 1** – « Programme des allocations et des dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 octobre 2000 pour le Fonds du patrimoine mondial » ;

**Tableau 2** – « Fonds du patrimoine mondial : taux de mise en œuvre et propositions de budget pour 2001 et 2002 »,

### **III - Prévisions des fonds extrabudgétaires et des recettes des activités de promotion et d'éducation en 2001,**

### **IV - Plan d'action pour 2001 et budget indicatif pour 2002.**

**Annexe I** - Le projet de budget pour 2001 de l'ICOMOS,

**Annexe II** - Le projet de budget pour 2001 de l'UICN,

**Annexe III** - **ICCROM**

A. Proposition de budget pour 2001

B. Proposition de budget pour AFRICA 2009,

**Annexe IV** - Les comptes du Fonds du Patrimoine mondial et les contributions reçues au 31 octobre 2000,

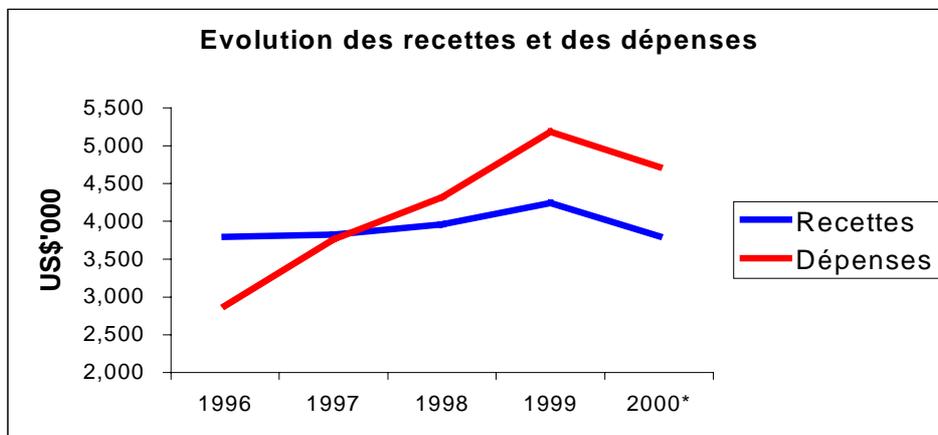
**Annexe V** - Les comptes du Fonds du Patrimoine mondial arrêtés au 31 décembre 1999. (l'état financier détaillé des activités du Fonds du patrimoine mondial au 31 décembre 1999 -par chapitre et par région- sera disponible sur demande lors du Comité).

## **I. INTRODUCTION**

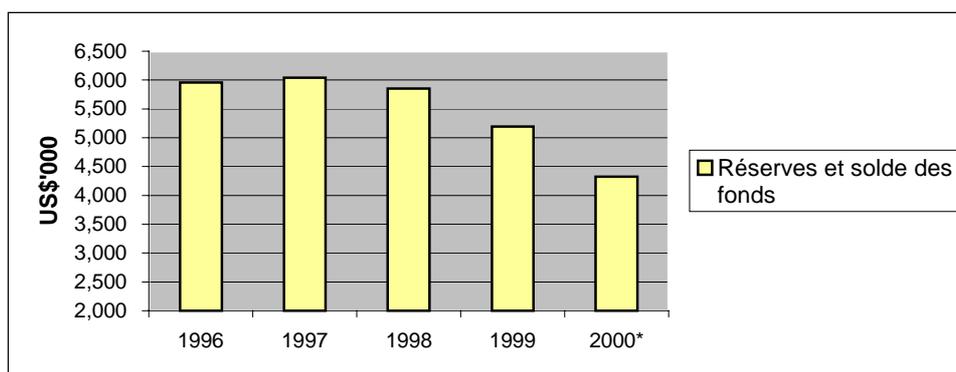
**I.1.** A sa vingt-troisième session (Marrakech 29 novembre – 4 décembre 1999), le Comité du patrimoine mondial avait approuvé pour la troisième année consécutive

- Un **budget en constante augmentation**, soit pour l'année 2000, un montant de 5.000.000 \$EU (non inclus le réapprovisionnement du Fonds de Réserve d'urgence à 600.000 \$EU). Cette décision faisait suite aux propositions émises à la 21<sup>e</sup> session du Comité qui recommandaient d'utiliser les fonds disponibles pour faire face à l'accroissement des activités de conservation plutôt que de continuer à accumuler des réserves.
- Depuis 1997, le Secrétariat a déployé tous ses efforts pour améliorer la mise en œuvre et le suivi des activités du Fonds, dans le minimum de temps qui lui est imparti chaque année, et les différents budgets du Fonds ont connu depuis cette période un **taux d'exécution exceptionnellement élevé** (entre 87 % et 91 % de 1997 à 1999 et déjà 77 % au 31 octobre 2000).

- Parallèlement, les **recettes des contributions obligatoires et volontaires pour le Fonds**, calculées sur 1% du montant de la contribution UNESCO, **n'ont pas augmenté** (environ 3.101.000 \$EU), et le montant des arriérés limité à quelques 5 pays est resté inchangé (environ 1.900.000 \$EU).



- Il s'en est suivi une **diminution constante des réserves disponibles**, comme le reflète le graphique ci-dessous :



\* estimés au 31 décembre 2000.

## I.2. En constatant :

- la **stagnation de l'ensemble des recettes**,
- l'**excellente mise en oeuvre des activités**, et
- l'évolution à la **baisse des réserves du Fonds**,

le Secrétariat a jugé prudent de proposer pour 2001 et 2002 :

- **des budgets en diminution**, permettant de
- conserver **au même niveau la réserve pour passif éventuel (2.000.000 \$EU)**.

**Afin de proposer un budget annuel d'environ 5.000.000 \$EU pour le Fonds du Patrimoine mondial, le Secrétariat suggère que le Comité reconsidère la base de calcul des contributions obligatoires et volontaires (actuellement 1% de la contribution due à l'UNESCO), et le plancher minimum de ces contributions (27 dollars des Etats Unis).**

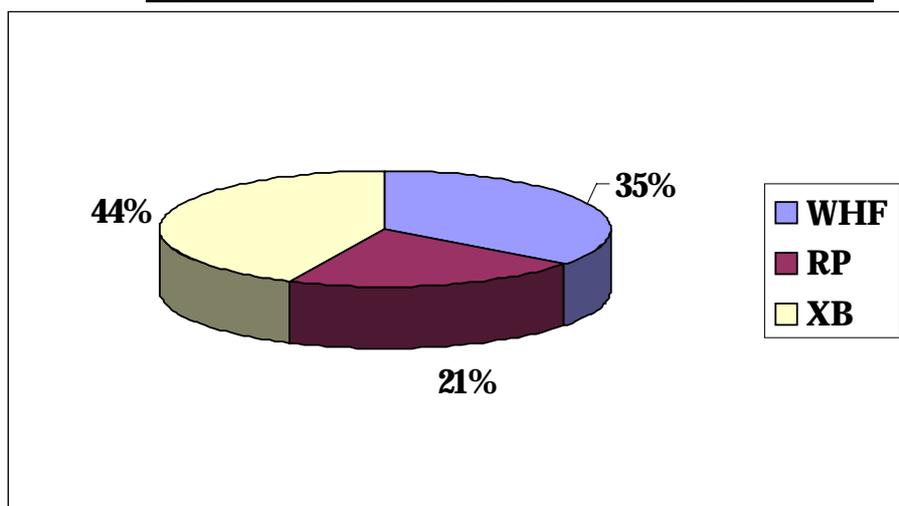
## II. BUDGET PROPOSE POUR 2001 ET COMPTES DU FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL

### Répartition des ressources prévues pour 2001 par source de financement

Eléments	2001			Total	2002 WHF
	WHF	RP	EXB		
Chapitre I - Mise en oeuvre de la Convention	195 000	2 444 500	746 630	3 386 130	190 000
Chapitre II - Etablissement de la liste du patrimoine mondial	940 000	37 500	809 000	1 786 500	900 000
Chapitre III - Mise en oeuvre technique de la Convention	2 390 000	56 900	2 969 650	5 416 550	2 230 000
Chapitre IV - Suivi de l'état de conservation des sites	520 000	39 500	540 000	1 099 500	500 000
Chapitre V - Documentation, Information et Education	303 000	47 500	230 000	580 500	280 000
<b>Total</b>	<b>4 348 000</b>	<b>2 625 900</b>	<b>5 295 280</b>	<b>12 269 180</b>	<b>4 100 000</b>

WHF : Fonds du Patrimoine mondial ; RP : Programme ordinaire de l'UNESCO ; EXB : Fonds extra-budgétaires

### Répartition en pourcentage des ressources pour 2001



#### II.1.

Après examen de la situation financière au 31 Octobre 2000 et afin de maintenir une stricte et prudente gestion compte tenu des difficultés continues de recouvrement de certains arriérés et de la diminution constante des réserves , le Secrétariat propose que le budget pour 2001 soit ramené à quatre millions trois cent quarante huit mille dollars EU (4.348.000\$EU), en excluant le réapprovisionnement du Fonds de réserve d'urgence, les fonds extrabudgétaires et ceux affectés aux actions de promotion. Le budget proposé réduirait les réserves d'environ 879 000\$EU.

Le budget total proposé pour le Fonds du patrimoine mondial (y inclus les fonds affectés aux actions de promotion : 651.272 \$EU) pour l'an 2001 s'élève par conséquent à 4.999.272 \$EU .

Cela représente :

- une **diminution de six cent cinquante deux mille dollars EU (652.000\$EU), soit 13 %** par rapport au budget approuvé de 2000 (4.348.000 \$EU au lieu de 5.000.000 \$EU ),
- une diminution de cinq cent quinze mille dollars EU (515.000 \$EU) par rapport au budget indicatif proposé pour 2001 (4.863.000 \$EU) à la 23<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial (Marrakech, décembre 1999), hors les fonds des « Services affectés aux actions de promotion » et les ressources extrabudgétaires qui sont présentés à part .
- De plus, le Secrétariat propose que le **Fonds de réserve d'urgence**, pour financer les demandes d'assistance en cas de désastres et de catastrophes naturelles, soit réapprovisionné jusqu'à concurrence de **600.000 \$EU** à partir du 1er janvier 2001.

**II.2.** En examinant ces propositions, le Comité notera l'ensemble des recettes attendues :

- les **contributions obligatoires évaluées pour 2001** seront de l'ordre de **2.001.000 \$EU** ,
- les **contributions volontaires** s'élèveraient à **environ 1.100.000 \$EU**, et
- le total des **autres recettes** s'élèvera environ à **961.272 \$EU**<sup>1</sup>.

**II.3.** La **Réserve pour passif éventuel**, établie pour un montant de **deux millions de dollars EU (2.000.000 \$EU)** par une décision prise à la dix-septième session du Comité (Cartagène, 1993) sera maintenue à son niveau actuel.

- Le **Tableau 1** à la page suivante présente l'état des allocations et des dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 Octobre 2000 du Fonds du patrimoine mondial ;
- Le **Tableau 2** présente les budgets et les taux de mise en œuvre pour 1998, 1999 et au 31 Octobre 2000 , ainsi que les propositions de budget pour 2001 et 2002.

---

<sup>1</sup> Dont environ 310 000\$EU d'intérêts estimés et 651 272 \$EU de recettes des médias et éditeurs et de l'industrie du tourisme

**Tableau 1 - FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL - Allocations et dépenses  
pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2000 (en dollars EU)**

	Allocation	Total des dépenses	Solde non affecté	Taux d'exécution
<b>Chapitre I</b>				
Participation d'experts aux réunions statutaires du Patrimoine mondial	60 000	50 000	10 000	83.3
Groupe de travail de planification stratégique	10 000	8 271	1 729	82.7
Groupe de travail sur la révision des orientations	15 000	14 883	117	99.2
Développement d'un système de gestion de l'information	114 000	46 871	67 129	41.1
Evaluation de l'assistance internationale	40 000	1 634	38 366	4.1
Coordination avec les autres Conventions, Programmes, etc	25 000	22 014	2 986	88.1
<b>Sous-total Chapitre I</b>	<b>264 000</b>	<b>143 673</b>	<b>120 327</b>	<b>54.4</b>
<b>Chapitre II</b>				
Stratégie globale	278 000	157 001	120 999	56.5
Services consultatifs	870 000	858 327	11 673	98.7
<b>Sous-total Chapitre II</b>	<b>1 148 000</b>	<b>1 015 328</b>	<b>132 672</b>	<b>88.5</b>
<b>Chapitre III</b>				
Assistance préparatoire	325 000	273 488	51 512	84.2
Coopération technique	1 245 000	758 716	486 284	60.9
Formation	980 000	817 065	162 935	83.4
Activités de promotion dans les sites	80 000	68 992	11 008	86.3
<b>Sous-total Chapitre III</b>	<b>2 630 000</b>	<b>1 918 261</b>	<b>711 739</b>	<b>72.9</b>
<b>Chapitre IV</b>				
Suivi réactif	262 500	218 880	43 620	83.4
Mise au point méthodologique	22 500	17 407	5 093	77.4
Soutien aux Etats parties pour la soumission de rapports périodiques				
Coordination technique	35 000	30 925	4 075	88.4
<i>Afrique</i>	77 000	29 975	47 025	38.9
<i>Etats arabes</i>	100 000	99 854	146	99.9
<i>Europe centrale et de l'est</i>	20 000	0	20 000	0
<i>Europe et Amérique du Nord</i>	15 000	14 913	87	99.4
<i>Asie &amp; Pacifique</i>	55 000	39 807	15 193	72.4
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	35 000	10 572	24 428	30.2
<b>Sous-total Chapitre IV</b>	<b>622 000</b>	<b>462 332</b>	<b>159 668</b>	<b>74.3</b>

**Tableau 1 - Suite - FONDS DU PATRIMOINE MONDIAL - Allocations et dépenses  
pour la période du 1er janvier au 31 octobre 2000 (en dollars EU)**

	Allocation	Total des dépenses	Solde non affecté	Taux d'exécution
<b>Chapitre V</b>				
Documentation	38 000	38 000	0	100.0
Matériel d'information	140 000	112 552	27 448	80.4
Internet & WHIN	70 000	66 650	3 350	95.2
Médias et éditeurs	8 000	7 723	277	96.5
Education	80 000	56 206	23 794	70.3
Sous-total Chapitre V	336 000	281 131	54 869	83.7
<b>Total CHAPITRES I-V</b>	<b>5 000 000</b>	<b>3 820 725</b>	<b>1 179 275</b>	<b>76.4</b>
Fonds de réserve d'urgence	600 000	408 235	191 765	68.0
<b>TOTAL</b>	<b>5 600 000</b>	<b>4 228 960</b>	<b>1 371 040</b>	<b>75.5</b>
Activités promotionnelles	305 469	46 419	259 050	15.2
Autres activités affectées	<u>535 425</u>	<u>346 408</u>	<u>189 017</u>	64.7
Total activités affectées	<b>840 894</b>	<b>392 827</b>	<b>448 067</b>	<b>46.7</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>6 440 894</b>	<b>4 621 787</b>	<b>1 819 107</b>	<b>71.8</b>

**Tableau 2 – Fonds du patrimoine mondial : taux de mise en œuvre en 1998, 1999 et au 31 octobre 2000 et proposition de budget pour 2001 et 2002 (en dollars EU)**

Chapitres et éléments	Budget approuvé 1998	t° fin 1998	Budget approuvé 1999	t° fin 1999	Budget approuvé 2000	t° Oct 2000	Budget proposé 2001	Budget indicatif 2002
<b>Chapitre I - Mise en œuvre de la Convention</b>								
Participation aux réunions statutaires	80 000	100%	70 000	96%	60 000	83%	70 000	60 000
Session extraordinaire du WHC			30 000	98%				
Groupe de travail de planification stratégique du patrimoine mondial					10 000	83%	10 000	
Groupe de travail sur la révision des orientations					15 000	99%	10 000	
Evaluation financière, de la gestion et groupe consultatif	50 000	28%						
Développement d'un système de gestion de l'information			60 000	100%	114 000	41%	80 000	100 000
Cartographie (pour mémoire: financé par EXB)								
Evaluation de l'assistance internationale			40 000	99%	40 000	4%		
Coordination avec les autres conventions, programmes etc.	30 000	81%	25 000	100%	25 000	88%	25 000	30 000
<b>Sous-total Chapitre I</b>	<b>160 000</b>	<b>74%</b>	<b>225 000</b>	<b>98%</b>	<b>264 000</b>	<b>54%</b>	<b>195 000</b>	<b>190 000</b>
<b>Chapitre II - Etablissement de la liste du patrimoine mondial</b>								
Stratégie globale	243 000	100%	213 000	75%	278 000	56%	200 000	180 000
Services consultatifs:								
<i>ICOMOS</i>	327 000	100%	407 000	100%	495 000	100%	420 000	400 000
<i>UICN</i>	237 750	100%	325 000	100%	355 000	100%	300 000	300 000
<i>Autres</i>	40 000	63%	30 000	76%	20 000	42%	20 000	20 000
Sous-total services consultatifs	604 750	98%	762 000	99%	870 000	99%	740 000	720 000
<b>Sous-total chapitre II</b>	<b>847 750</b>	<b>98%</b>	<b>975 000</b>	<b>94%</b>	<b>1 148 000</b>	<b>88%</b>	<b>940 000</b>	<b>900 000</b>

**Tableau 2 (suite)– Fonds du patrimoine mondial : taux de mise en œuvre en 1998, 1999 et au 31 octobre 2000 et proposition de budget pour 2001 et 2002 (en dollars EU)**

Chapitres et éléments	Budget approuvé 1998	t° fin 1998	Budget approuvé 1999	t° fin 1999	Budget approuvé 2000	t° fin oct 2000	Budget proposé 2001	Budget indicatif 2002
<b>Chapitre III - Mise en oeuvre technique de la Convention</b>								
Assistance préparatoire	300 000	79%	300 000	95%	325 000	84%	350 000	300 000
Coopération technique	1 032 500	81%	1 245 000	90%	1 245 000	61%	1 000 000	960 000
<i>Dont UICN/WHC Africa 2002 - Nature</i>					60 000		50 000	
Formation	982 500	90%	981 000	86%	980 000	83%	960 000	900 000
<i>Dont ICCROM</i>			241 000		192 635		76 000	
• <i>activités de formation à la préparation des rapports de suivi</i>			50 000					
• <i>Africa 2009</i>					80 000		80 000	
<i>Dont UICN</i>	32 400		30 000		30 000		30 000	
Appui à des actions de promotion dans les sites	125 000	100%	100 000	101%	80 000	86%	80 000	70 000
<b>Sous-total chapitre III</b>	<b>2 440 000</b>	<b>85%</b>	<b>2 626 000</b>	<b>89%</b>	<b>2 630 000</b>	<b>73%</b>	<b>2 390 000</b>	<b>2 230 000</b>
<b>Chapitre IV - Suivi de l'état de conservation des sites</b>								
Suivi réactif	120 000	100%	195 000	93%	262 500	83%	200 000	200 000
<i>dont ICOMOS</i>			60 000		60 000		60 000	
<i>dont IUCN</i>			45 000		56 500		56 500	
<i>dont ICSU</i>					61 000		0	
Soutien aux Etats parties pour la soumission de rapports périodiques:								
Mise au point méthodologique et préparation des données	25 000	0%	15 000	99%	22 500	77%	20 000	0
Soutien aux Etats parties de la Région sélectionnée par le Comité (Article 29)								
Coordination technique de la soumission					35 000	88%	0	0
Afrique	65 000	100%	60 000	74%	77 000	39%	130 000	20 000
Etats Arabes	35 000	100%	45 000	94%	100 000	100%	20 000	20 000
Asie et Pacifique	45 000	100%	60 000	67%	55 000	72%	80 000	130 000
Europe et Amérique du Nord	35 000	87%	40 000	149%	15 000	99%	10 000	20 000
Europe Centrale et de l'Est	0	0%			20 000	0%	20 000	30 000
Amérique Latine et Caraïbes	45 000	30%	50 000	82%	50 000	30%	40 000	80 000
Sous-total soutien au suivi	<b>215 000</b>	<b>85%</b>	<b>270 000</b>	<b>95%</b>	<b>270 000</b>	<b>68%</b>	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
<b>Sous-total chapitre IV</b>	<b>360 000</b>	<b>84%</b>	<b>465 000</b>	<b>91%</b>	<b>622 000</b>	<b>74%</b>	<b>520 000</b>	<b>500 000</b>

**Tableau 2 (suite)– Fonds du patrimoine mondial : taux de mise en œuvre en 1998, 1999 et au 31 octobre 2000 et proposition de budget pour 2001 et 2002 (en dollars EU)**

Chapitres et éléments	Budget approuvé 1998	t° fin 1998	Budget approuvé 1999	t° fin 1999	Budget approuvé 2000	t° fin oct 2000	Budget proposé 2001	Budget indicatif 2002
<b><u>Chapitre V - Documentation, Information et Education</u></b>								
Documentation	38 000	100%	35 000	94%	38 000	100%	38 000	40 000
Matériel d'information	165 000	98%	155 000	60%	140 000	80%	105 000	95 000
Production et distribution d'une note explicative sur la mise en œuvre de l'Article 29			20 000	0%				
Internet et WHIN	70 000	100%	75 000	62%	70 000	95%	70 000	70 000
Médias et éditeurs	10 000	107%	10 000	100%	8 000	97%	5 000	5 000
Education	70 000	100%	90 000	100%	80 000	70%	85 000	70 000
<b>Sous-total chapitre V</b>	<b>353 000</b>	<b>99%</b>	<b>385 000</b>	<b>71%</b>	<b>336 000</b>	<b>84%</b>	<b>303 000</b>	<b>280 000</b>
<b>BUDGET TOTAL ANNUEL DU FPM</b>	<b>4 160 750</b>	<b>89%</b>	<b>4 676 000</b>	<b>74%</b>	<b>5 000 000</b>	<b>76%</b>	<b>4 348 000</b>	<b>4 100 000</b>
<b>Fonds de réserve d'urgence</b>	<b>500 000</b>	<b>50%</b>	<b>600 000</b>	<b>78%</b>	<b>600 000</b>	<b>68%</b>	<b>600 000</b>	<b>600 000</b>
Activités de promotion et services liés	226 333	26%	150 000	40%	305 469	15%	651 272	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 887 083</b>		<b>5 426 000</b>		<b>5 905 469</b>		<b>5 599 272</b>	<b>4 700 000</b>

La lecture des chiffres du **Tableau 2** sur **l'évolution du budget du Fonds du patrimoine mondial et de sa mise en oeuvre**, hors les recettes des activités de promotion ainsi que les fonds extrabudgétaires, montre que **la croissance annuelle du Fonds du patrimoine mondial, forte jusqu'à 1999, commence à ralentir**. Le budget du Fonds du patrimoine mondial ne devrait plus atteindre son niveau de 1999 ou 2000, à moins que les contributions obligatoires et volontaires des Etats parties soient revues à la hausse, avec un plafond minimum qui permettrait de rendre les contributions minimales (27 \$EU par an) plus réalistes.

De même, il devient **difficile d'augmenter le taux de mise en oeuvre** dont la croissance annuelle ne peut plus se poursuivre sans une augmentation du personnel du Centre qui corresponde à celle du budget du Fonds du patrimoine mondial.

- **Entre 1996 et 2000, le Fonds (non-inclus le fonds d'urgence) aura augmenté de plus de 2 000 000 \$EU, soit**
- **un taux de croissance annuel moyen proche de 14%.**

#### **Evolution des fonds du budget par chapitre**

<b>Chapitres</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>	<b>1996</b>	<b>1997</b>	<b>1998</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
I - Mise en œuvre de la Convention	320 000	400 000	440 000	200 000	160 000	225 000	264 000	195 000
II - Etablissement de la liste du P.M.	560 000	592 000	592 000	732 000	847 750	975 000	1 148 000	940 000
III - Mise en œuvre technique de la Convention	1 380 000	1 352 000	1 410 000	1 945 000	2 440 000	2 626 000	2 630 000	2 390 000
IV - Suivi de l'état de conservation des sites	380 000	308 000	260 000	325 000	360 000	465 000	622 000	520 000
V - Documentation, information et éducation	<u>270 000</u>	<u>268 000</u>	<u>298 000</u>	<u>298 000</u>	<u>579 333</u>	<u>385 000</u>	<u>336 000</u>	<u>303 000</u>
<b>Total Chapitres I à V</b>	<b>2 910 000</b>	<b>2 920 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>4 160 750</b>	<b>4 676 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>4 348 000</b>
Fonds de réserve d'urgence	1 000 000		500 000	500 000	500 000	600 000	600 000	600 000

- **Le nombre de postes** (y inclus les temporaires d'avant 1998 et les experts associés) aura passé de 14 professionnels (dont 4 experts associés), et 10 services généraux, soit **24 en 1996**,
- à 18 professionnels (dont 1 poste temporaire et 4 experts associés) et 10 services généraux, soit **28 au total en 2000 et 2001**,
- ceci représente une **croissance annuelle de 5% par an**, d'où la **forte augmentation du ratio « Budget du FPM/Personnel »**

Il est à noter ici que les nouveaux postes pour renforcer les ressources humaines du Centre et l'augmentation du budget ordinaire pour assurer le bon fonctionnement du Secrétariat qui avaient été demandés par le Centre lors de la préparation du Programme et du Budget 2000/2001 (30C/5) n'avaient pas été retenus. (voir pages 23 à 25 le tableau détaillé des ressources humaines).

**Le Secrétariat se propose de reformuler et compléter ses demandes, notamment le renforcement du nombre de postes, dès fin décembre 2000 lors de la préparation du Programme et du Budget pour 2002/2003 (31C/5).**

### **III. RESSOURCES EXTRABUDGETAIRES ET RECETTES DES ACTIVITES DE PROMOTION ET D'EDUCATION POUR 2001 EN FAVEUR DU PATRIMOINE MONDIAL**

#### **III.1 Ressources extrabudgétaires**

En 2000, une croissance importante des contributions extrabudgétaires en faveur du patrimoine mondial s'est produite, notamment pour le patrimoine naturel à travers la Fondations des Nations Unies, tandis que les engagements des fonds de développement en faveur de ce même patrimoine continuaient à se développer. Les ressources extrabudgétaires décrites ci-après ne représentent qu'une infime partie des fonds engagés dans le monde en faveur du patrimoine mondial : il s'agit exclusivement des fonds remis au Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Dans cette partie, ne seront donc pas présentés, par manque d'information, les financements suivants :

- A l'intérieur de l'UNESCO, ceux mis en œuvre par les secteurs de la culture (EU\$ 4 500 000), le secteur des sciences (EU\$ 1 300 000), le secteur de l'Education (EU\$ 300 000), le Secteur des sciences humaines et sociales,
- Les banques de développement internationales et régionales (Groupe de la Banque Mondiale, Banque Européenne d'Investissement, BERD, Fonds arabe de développement économique et social, Banque Islamique, Banque Africaine de développement, Banque Intéraméricaine, Banque Asiatique de développement, projets du PNUD non confiés au Secrétariat, etc.) et dont les contributions financières ayant un impact direct sur le patrimoine mondial deviennent de plus en plus importantes,
- Les coopérations bilatérales directes,
- Les organismes régionaux (Commission Européenne, ASEAN, ASEM, etc.)

**Les contributions financières reçues en 2000 et attendues pour 2001** sont présentées ci-après:

<b>Titre du projet ou de l'activité</b>	<b>Source de financement</b>	<b>Montant (en \$EU)</b>
<b>Chapitre I</b>		
<b>Participation d'experts Africains à la 24e session du comité du Patrimoine Mondial</b>	<b>Norvège</b>	<b>6 714</b>
<b>Conception et installation d'un système informatisé de gestion de l'information (contributions reçues en1999)</b>	<b>Finlande</b> (\$19.684)	
	<b>Grande Bretagne</b> (\$16.000)	
	<b>Etats-Unis d'Amérique</b> (\$25.000)	
	<b>Solde pour 2001</b>	<b>26 900</b>
<b>Consultant Bureau du patrimoine mondial dans le Pacifique basé au Bureau régional UNESCO d'Apia, Samoa</b>	<b>Nouvelle Zélande</b>	<b>27 506</b>

<b>Titre du projet ou de l'activité</b>	<b>Source de financement</b>	<b>Montant (en \$EU)</b>
<b>Contribution aux activités du patrimoine mondial</b>	<b>Chine</b>	<b>20 000</b>
<b>Section Patrimoine Culturel Afrique Poste P-4 (12 m/m), en cours de négociation,</b>	<b>Belgique</b>	<b>120 910</b>
<b>Chapitre II</b>		
<b>Sites du patrimoine mondial et biodiversité : combler les lacunes existantes et encourager une stratégie de nomination par groupe de sites</b>	<b>Fondation des Nations Unies</b>	
(i) <b>identification des sites potentiels dans les écosystèmes tropicaux côtiers et marins</b>		<b>135 000</b>
(ii) <b>réexamen régional de l'importance de la biodiversité des sites karstiques tropicaux en Asie de l'Est et du Sud-Est</b>		<b>109 000</b>
<b>Amélioration de l'universalité de la Convention et de la représentativité de la Liste du patrimoine mondial (2001)</b>	<b>Italie (Fonds-en-dépôt)</b>	<b>565 000</b>
<b>Chapitre III</b>		
<b>Assistance préparatoire :</b>		
<b>Sites du patrimoine mondial et biodiversité : combler les lacunes existantes et encourager une stratégie de nomination par groupe de sites</b>	<b>Fondation des Nations Unies</b>	<b>198 000</b>
(iii) <b>préparation des nominations régionales et transfrontalières des forêts tropicales de l'ASEAN</b>		
<b>Prévision d'une subvention pour l'élaboration d'un programme du patrimoine mondial sur la conservation de la biodiversité au Brésil</b>	<b>Fondation des Nations Unies.</b>	<b>76 650</b>
<b>Chapitre III</b>		
<b>Coopération technique</b>		
<b>Contribution à la Maison du patrimoine - Centre d'information pour le site du patrimoine mondial de Luang-Prabang</b>	<b>France (Région Centre)</b>	<b>50.000</b>
<b>Contribution nationale au programme de revitalisation du site du Caire historique (1999/2000 : \$120.000)</b>	<b>Egypte</b>	
	<b>Solde pour 2001</b>	<b>90 000</b>
<b>Contrôle et éradication des espèces invasives : une nécessité absolue pour la conservation de la biodiversité endémique du site du Patrimoine Mondial des îles Galápagos.</b>	<b>Fondation des Nations Unies</b>	<b>500 000</b>
<b>Conservation de la biodiversité dans les zones de conflits armés : protection des sites du Patrimoine Mondial de la République Démocratique du Congo.</b>	<b>Fondation des Nations Unies</b>	<b>1 100 000</b>
<b>Programme d'aide aux communautés locales pour promouvoir la conservation de la biodiversité sur les sites du Patrimoine Mondial (République Démocratique du Congo)</b>	<b>Belgique</b>	<b>125 000</b>
<b>Lier la conservation de la biodiversité au développement durable du tourisme dans les sites du Patrimoine Mondial de Tikal (Guatemala), Rio Platano (Honduras), les Parcs Nationaux d'Ujung Kulon, de Komodo (Indonésie), de Sian Ka'an et d'El Viscaïno (Mexique)</b>	<b>Fondation des Nations Unies</b>	<b>830 000</b>

<b>Chapitre IV</b>		
<b>Renforcer notre Patrimoine : Suivi et gestion pour le succès des sites du Patrimoine Mondial en utilisant environ 10 - 12 sites pilotes de l'Est et du Sud de l'Afrique, de l'Asie du Sud et de l'Amérique Latine</b>	<b>Fondation des Nations Unies</b>	<b>540 000</b>
<b>Chapitre V</b>		
<b>Projet spécial pour la participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial</b>	<b>NORAD (Norvège)</b>	<b>230 000</b> <i>(montant indicatif)</i>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES EXTRABUDGETAIRES<sup>1</sup></b>		<b>4 750 680</b>

- **Tous les projets énumérés ci-dessus ont été conçus et développés et sont administrés conformément aux règles et procédures de l'UNESCO et en vertu d'accords-cadres conclus par l'UNESCO avec les donateurs respectifs.**

La coopération entre la Fondation des Nations Unies et l'UNESCO pour le Patrimoine mondial naturel d'importance cruciale pour la biodiversité dans le monde devrait se poursuivre dans les trois ou quatre années à venir pour approuver de nouveaux projets. En 2000, la Fondation des Nations Unies a également approuvé d'autres projets d'un montant total d'environ 1 - 1,5 million de dollars EU par l'intermédiaire d'autres agences onusiennes qui ne sont pas mentionnés ici.

### **III.2 Recettes prévues en l'an 2001 des partenariats avec les médias et les éditeurs et l'industrie du tourisme**

La **section C** du document **WHC-2000/CONF.204/14**, pour les activités de documentation, d'information et d'éducation du Centre, présentent le récapitulatif des revenus extrabudgétaires provenant des partenariats avec les secteurs public et privé, et montre les prévisions des recettes générées devant être perçues en l'an 2001, notamment par les partenariats avec les médias et les éditeurs et l'industrie du tourisme.

Les prévisions pour l'an 2001 ont été établies sur la connaissance des contrats pour l'an 2001 et les chiffres des recettes de 2000.

<b>Source de revenus</b>	<b>Partenaire</b>	<b>Montants (en \$EU)</b>
<b>Südwestrundfunk (SWR)</b> , producteur et diffuseur de télévision allemand verse annuellement au Fonds la redevance minimale de 3.000 DM par film produit	<b>Südwestrundfunk (Allemagne)</b>	<b>97 000</b>
<b>Walk Associates Ltd</b> , producteur et éditeur indépendant, ayant signé un accord avec l'UNESCO pour la publication d'un ouvrage sur le patrimoine mondial en trois volumes, verse une contribution sous forme de royalties basé sur le nombre de livres vendus.	<b>Walk Associates Ltd. (Japon)</b>	<b>29 725</b>
<b>NFUAJ / TBS</b> : sous contrat avec l'UNESCO, la Fédération nationale des Associations UNESCO au Japon gère un accord avec la chaîne de télévision Tokyo Broadcasting pour la production de film documentaire sur le PM, diffusés chaque semaine au Japon. Une contribution	Tokyo Broadcasting System ( <b>TBS</b> ) (Japon) / Fédération nationale des Associations UNESCO au Japon	<b>60 000</b>

<sup>1</sup> Ce montant n'inclut ni les 4 experts associés (\$EU 340.000/an) ni les recettes prévues des accords avec les médias et éditeurs et l'industrie du tourisme (\$EU 651 272) présentés ci-après.

annuelle est versée au Fonds par NFUAJ de 30.000 \$ EU pour que le suivi de ce contrat soit assuré par le Centre et 30.000 \$ EU sont affectés aux activités sur le terrain en Asie	<b>(NFUAJ)</b>	
Publication de la septième série des calendriers <b>Panasonic</b> pour les jeunes et les entreprises à paraître pour l'an 2001. <b>Kobi Graphis</b> verse chaque année, pour le compte de Panasonic, un montant minimum de 50.000 \$ EU, plus 7% de royalties au Fonds du patrimoine mondial pour cette activité.	<b>Kobi Graphis</b> (Japon)	<b>51 717</b>
Les éditeurs de <b>l'encyclopédie du patrimoine mondial</b> , publiée en co-édition avec l'Office des Editions UNESCO, versent une somme de royalties au Centre du patrimoine mondial chaque année.	<b>Verlaghaus Stuttgart</b> <b>Plaza y Janes</b> <b>Planeta</b> <b>Kodansha</b>	54 727
<b>Magazine hebdomadaire du Patrimoine mondial</b> : Publication publiée par Kodansha en co-édition avec l'Office des Editions UNESCO. Contribution versée au Fonds du patrimoine mondial pour le suivi de ce contrat.	<b>Kodansha</b> (Japon)	50 000
<b>Agenda du Patrimoine mondial</b> : Les Editions San Marcos versent une somme de royalties chaque année sur la base des ventes de l'agenda du patrimoine mondial	<b>Ediciones San Marcos</b> (Espagne)	3 500
Campagne d'information développée par le quotidien italien pour promouvoir la Convention du patrimoine mondial. Les versements perçus par le Centre proviennent de royalties générées par le projet et de contributions volontaires du public.	<b>Corriere della Sera</b> (Italie)	18 665
Projet d'édition de puzzles sur une sélection de sites du PM, lancé en 1999, générant des royalties sur la base des ventes des puzzles.	<b>Clementoni</b> (Italie)	2 349
Contribution volontaire de <b>Windrose</b> , tour opérateur allemand, en faveur des sites Kaziranga (Inde) et Shibam (Yémen).	<b>Windrose</b> (Allemagne)	<b>9 899</b>
Partenariat lancé en 1999 pour promouvoir les sites de la Liste du Patrimoine mondial en péril. La société <b>Boucheron</b> a produit des montres illustrant ces sites et verse 10% des ventes au Fonds du Patrimoine mondial pour deux projets de rénovation en Espagne et en Turquie.	<b>Sté Boucheron,</b> (France)	<b>47 190</b>
Partenariat lancé en 2000 pour une campagne d'information sur une sélection de sites du Patrimoine mondial. 2% de royalties seront versées au Fonds du patrimoine mondial sur la base d'une sélection d'articles vendus dans le catalogue <b>3 Suisses</b> .	<b>Sté 3 Suisses</b> (France)	<b>6 700</b>
Contribution volontaire de Tema, tour opérateur suédois, utilisée en faveur des sites du patrimoine mondial en Asie	<b>TEMA</b> (Suède)	<b>20 000</b>
<b>TOTAL des recettes médias et éditeurs prévues pour 2001</b>		<b>451 272</b>

**En gras : Revenus à affectations spéciales pour prestations de services et activités sur le terrain**

Normal : Revenus versés au Fonds et affectés aux activités promotionnelles du patrimoine mondial.

**Autres revenus** générés en faveur du patrimoine mondial par les activités de **partenariats avec l'industrie du tourisme** menées par la Division du patrimoine culturel (2 membres du personnel détachés au Centre).

<b>Sources de revenus</b>	<b>Partenaire</b>	<b>Montants escomptés (en \$EU)</b>
	<b>ACCOR</b>	<b>50 000</b>
	<b>RADISSON SAS</b>	<b>50 000</b>
	<b>EF Educational Tours</b>	<b>100 000</b>

<b>TOTAL des recettes industrie du tourisme prévues pour 2001</b>	<b>200 000</b>
---	----------------

**En gras : Revenus à affectations spéciales pour prestations de services et activités sur le terrain**

<b>TOTAL GENERAL des recettes médias/éditeurs/industrie du tourisme prévues pour 2001</b>	<b>651 272</b>
---	----------------

#### **IV. PLAN D'ACTION POUR 2001 ET BUDGET INDICATIF POUR 2002**

##### **IV.1 Objectifs généraux du plan d'action du Programme ordinaire de l'UNESCO (extraits du Programme et Budget approuvés pour 2000-2001 – 30C/5)**

En 2001, le Secrétariat poursuivra ses efforts pour mieux servir les organes statutaires institués par la Convention et pour appuyer l'exécution des projets financés par le Fonds du patrimoine mondial, en étroite collaboration avec la Division du Patrimoine culturel et de la Division des sciences écologiques. Les activités du Secrétariat serviront surtout à :

- Sensibiliser les Etats non-signataires afin qu'ils adhèrent à la Convention et renforcer l'aide aux Etats parties (161 à ce jour) pour améliorer la représentativité de la Liste du patrimoine mondial, en organisant notamment des réunions régionales et thématiques d'experts pour identifier de nouveaux sites à proposer, en particulier dans les régions qui sont sous-représentées sur la Liste (Afrique, Etats insulaires du Pacifique et des Caraïbes, Asie centrale) ;
- Renforcer les capacités des autorités nationales et locales chargées de la protection et de la gestion des sites du patrimoine mondial, par le biais d'activités de formation et de coopération technique, priorité étant donnée aux PMA et à l'Afrique, ainsi qu'aux pays de l'Europe centrale, d'Asie centrale, du Pacifique et des Caraïbes ; les activités lancées en 1996 en Asie pour protéger et mettre en valeur les centres historiques des villes inscrites sur la liste du patrimoine mondial seront étendues à d'autres régions et un mécanisme d'échange sera mis en place entre les partenaires du réseau en ce qui concerne la conservation urbaine et la gestion de l'environnement urbain construit ; encourager les autorités compétentes des Etats parties à relier les activités par rapport avec la Convention du Patrimoine mondial à celles qui se rapportent aux autres conventions et programmes internationaux pertinents et à accroître les ressources financières techniques et humaines consacrées à la protection de tous les sites du patrimoine mondial, en particulier ceux de ces sites qui sont en péril ;
- Activer l'Article 29 de la Convention concernant la soumission de rapports périodiques sur l'état de conservation des biens du patrimoine mondial, et encourager les Etats parties à mettre en place des systèmes de suivi continu de leurs biens, en apportant un soutien renforcé aux Etats ayant des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril ; et continuer à surveiller l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ;
- Accroître l'information et la sensibilisation de divers publics cibles (médias, décideurs, communautés locales, secteur privé, grand public) en élaborant et en diffusant des matériels multimédia, de séries techniques, des brochures, cartes et dépliants et en organisant des expositions itinérantes.

Le Projet Spécial « Préparation des jeunes à la promotion et à la préservation du patrimoine mondial » sera poursuivi. Ce projet est arrivé à maturité en 2000 avec les kits éducatifs faisant l'objet d'une diffusion massive, grâce à des ressources extrabudgétaires. Des réunions régionales et internationales ainsi que des activités de formation *in situ* seront organisées à l'intention des jeunes et des enseignants. Une importance particulière sera donnée aux actions de formation des formateurs en tant qu'instrument de diffusion de l'éducation au patrimoine mondial dans les Etats parties.

## IV.2 Plan d'action et budget pour 2001 ; budget indicatif pour 2002

Cette section du document fournit une présentation détaillée, par chapitre, du budget du Fonds du patrimoine mondial selon les activités prévues et les ressources nécessaires à leur mise en œuvre.

### IV.2.1 Chapitre I : Mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial Budget en \$EU

Eléments	2000	2001				2002
	WHF	WHF	RP	XB	Total	WHF
<b>Chapitre I - Mise en œuvre de la Convention</b>						
Participation aux réunions statutaires	60 000	70 000		6 714	<b>76 714</b>	60 000
Organisation des réunions statutaires			137 000		<b>137 000</b>	
Groupes de réformes		20 000			<b>20 000</b>	
Groupe de travail de planification stratégique du patrimoine mondial	10 000					
Groupe de travail sur la révision des orientations	15 000					
Développement d'un système de gestion de l'information	114 000	80 000		26 900	<b>106 900</b>	100 000
Evaluation de l'assistance internationale	40 000	0			<b>0</b>	
Coordination avec les autres conventions et organisations concernées	25 000	25 000			<b>25 000</b>	30 000
Missions du personnel pour l'assistance aux Etats Parties dans la mise en œuvre de la Convention			22 000		<b>22 000</b>	
Postes établis au Centre du Patrimoine		23		2 095 500	<b>2 095 500</b>	
Experts associés (*)		4		320 000	<b>320 000</b>	
Personnel contractuel et/ou temporaire		7		50 000 345 510	<b>395 510</b>	
Personnel contractuel hors Siège		1		27 506	<b>27 506</b>	
Personnel détaché		2		20 000	<b>20 000</b>	
Frais de fonctionnement du Centre du patrimoine mondial			140 000		<b>140 000</b>	
<b>Total Chapitre I</b>	<b>264 000</b>	<b>37*</b>	<b>195 000</b>	<b>2 444 500</b>	<b>746 630</b>	<b>3 386 130</b>

WHF : Fonds du Patrimoine mondial ; RP : Programme ordinaire de l'UNESCO ; EXB : Fonds extra-budgétaires

(\*) 1 expert associé de Finlande a rejoint le Centre le 1er octobre 2000 (Section Patrimoine naturel).

#### IV.2.1.1. Participation aux réunions statutaires

Conformément aux « Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention » (paras 133 et 134), le Fonds du patrimoine mondial peut être utilisé pour financer la participation aux réunions statutaires de la Convention du patrimoine mondial de spécialistes représentant les Etats membres du Comité figurant sur la liste des pays en développement et celle des pays les moins avancés, telles qu'arrêtées par l'Organisation des Nations-Unies. **Il est proposé d'en fixer l'allocation à 70.000 dollars EU pour 2001**, année de la XIIIe Assemblée Générale et à 60.000 dollars EU en 2002. Il est à noter que la Norvège a contribué à la participation d'experts africains au Comité de Marrakech en décembre 1999 et au 24<sup>ème</sup> Bureau du Comité à Paris en juin 2000.

Le Secrétariat encourage les états parties à revenu élevé à faire de même et prendre en charge les coûts de participants de pays les moins avancés ne pouvant couvrir les frais de la participation de leurs représentants au Bureau et au Comité.

**Le Programme ordinaire du Centre apporte une contribution relativement réduite à l'organisation des réunions statutaires. Un montant de \$EU 137.000 est réservé à cette fin pour 2001.** Ceci permet de couvrir l'interprétation, les services de secrétariat, de traduction, de reproduction et d'expédition des documents, les frais de communication, etc.

#### **IV.2.1.2. Groupes de Réforme (réf. WHC-2000/CONF.204/5 & WHC-2000/CONF.204/6)**

Au cours de l'année 2000, les quatre groupes suivants ont discuté d'un vaste programme de réformes.

- Groupe de travail sur la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial*
- Groupe de travail sur la représentativité de la Liste du patrimoine mondial
- Réunion d'experts internationaux sur la révision des Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial
- Groupe de travail sur une représentation équitable au Comité du patrimoine mondial

**Pour donner suite aux recommandations de ces groupes de travail en 2001, 20 000 dollars EU sont prévus .**

La possibilité que le Royaume-Uni fournisse une aide financière en 2001 (comme ce fut le cas en 2000) pour soutenir le processus de révision des Orientations fait actuellement l'objet de discussions entre le Centre du patrimoine mondial et les autorités britanniques concernées.

#### **IV.2.1.3. Développement d'un système de gestion de l'information (réf. WHC-2000/CONF.204/13)**

Le développement d'un système de gestion de l'information pour le Centre a progressé lentement au cours du premier semestre 2000, mais s'est accéléré par la suite et a atteint vers la fin de l'année un niveau satisfaisant. Comme l'a recommandé la Session spéciale du Bureau à Budapest du 2 au 4 octobre 2000, un Expert de haut niveau devrait être embauché avant la fin de l'année sur des fonds de l'année 2000 non utilisés pour guider l'exécution du Plan de développement du système. La Session spéciale du Bureau a identifié un spécialiste de niveau intermédiaire qui pourrait être détaché par le gouvernement hongrois pour travailler avec cet expert. Des négociations pour confirmer le détachement de ce spécialiste hongrois de niveau intermédiaire sont actuellement en cours.

**Le montant demandé pour cette activité a été réduit (80 000 dollars EU)** en raison des contraintes imposées par la réduction globale du budget pour 2001. Toutefois, compte tenu de la probabilité que les deux experts soient en poste et payés sur des fonds budgétaires de l'année 2000 ou à partir de sources extrabudgétaires, le montant demandé est estimé suffisant pour lancer le Système. Le Centre reconsidérera la situation à la fin du premier trimestre 2001 et fera une estimation des éventuels besoins financiers supplémentaires, afin de prendre contact avec des donateurs et partenaires potentiels pour obtenir les sommes nécessaires.

Les contributions financières des Etats-Unis d'Amérique, de la Finlande et du Royaume-Uni ont permis la modernisation du matériel de scannage et permettront l'extension du programme de numérisation en 2001 (voir « Initiative pour la saisie de données » dans le Document de travail **WHC-2000/CONF.204/14**).

#### **IV.2.1.4. Cartographie (pour mémoire)**

Cette ligne budgétaire a été incluse à la demande du Comité en 1999, à la suite d'une réunion à Londres, afin de **chercher des fonds extrabudgétaires pour lancer le programme proposé**. Ces recherches sont toujours en cours.

#### **IV.2.1.5. Evaluation de l'assistance internationale**

L'évaluation de l'assistance internationale, commandée à la société française C3E par l'Unité d'évaluation centrale de l'UNESCO, a été menée à bien et présentée à la vingt-quatrième session ordinaire du Bureau qui s'est tenue à Paris du 26 juin au 1<sup>er</sup> juillet 2000. A la suite des discussions et commentaires du Bureau, ce document a été mis à jour et inclus sous la référence **WHC-2000/CONF.204/16** pour examen dans le cadre du point 14.1 de l'ordre du jour - Rapport sur l'évaluation de l'assistance internationale et l'ordre de priorité pour accorder une assistance internationale aux Etats parties. Le Comité devrait examiner ce document et formuler des conclusions et recommandations sur les changements à apporter éventuellement aux procédés et procédures d'étude des demandes d'assistance internationale émanant des Etats parties et sur l'ordre de priorité à respecter pour accorder cette assistance internationale. Le processus d'évaluation est considéré comme terminé et **aucun budget n'a été prévu dans ce domaine pour 2001**.

#### **IV.2.1.6. Coordination avec les autres Conventions, programmes et organisations.**

**Le montant alloué pour 2000, \$EU25.000 sera maintenu pour 2001** afin de répondre aux recommandations des organes statutaires et de renforcer la mise en œuvre de la Convention, des réunions avec des conventions, programmes et organisations, dont les organes consultatifs, les Banques internationales ou régionales, et les autres organes des Nations-Unies.

#### **IV.2.1.7. Frais de fonctionnement du Secrétariat de la Convention.**

Le Secrétariat du Comité est assuré par l'UNESCO conformément à l'Article 14 de la Convention. A cet égard, l'UNESCO fournit :

- (a) les bureaux
- (b) les traitements du personnel (postes établis ou personnel temporaire)
- (c) les allocations de fonds du budget du Programme ordinaire de l'UNESCO pour les frais administratifs et certaines activités complétant le plan de travail financé par le Fonds du patrimoine mondial

(a) Bureaux : quelques 1 200 m<sup>2</sup> dans le bâtiment du siège de l'UNESCO, avenue de Saxe à Paris, sont attribués au Centre du patrimoine mondial. Le Centre a demandé à l'Administration de l'UNESCO des bureaux supplémentaires pour :

- créer un centre de documentation et d'information afin de remplir la mission statutaire de l'UNESCO de gérer la documentation officielle relative au Patrimoine mondial, servir de point de centralisation du système global de gestion de l'information sur le Patrimoine mondial et accueillir les experts des États parties qui souhaitent consulter les archives ;
- accueillir le personnel supplémentaire et les consultants.

Dans le cadre du plan de rénovation du siège de l'UNESCO (« Plan Belmont », approuvé par la Conférence générale de l'UNESCO), le Centre a préparé une proposition de rénovation du Centre du patrimoine mondial qui prévoit la création d'un Centre multi-média d'information sur le Patrimoine mondial (1,25 millions de dollars EU) et la réorganisation des bureaux (1 million de dollars EU), afin de demander des contributions extrabudgétaires.

(b) Frais de personnel : Le personnel du Centre est composé de personnes occupant des postes établis prévus dans le Programme ordinaire, d'Experts associés, de personnel temporaire, de personnel contractuel et de personnel en détachement.

Depuis la création du Centre du patrimoine mondial en 1992, les effectifs de personnel inclus dans le Programme ordinaire et affectés au Centre ont considérablement augmenté, notamment en 1998 quand l'UNESCO a absorbé les huit postes temporaires financés par le Fonds du patrimoine mondial.

Biennium	Nombre de postes	Montants (en \$EU)
1996- - 1997	13	2 643 300
1998 - 1999	21	3 559 100
2000 - 2001	23	4 191 000

Malgré les efforts du Directeur général pour répondre aux besoins en personnel supplémentaire, le nombre actuel de postes inclus dans le budget ordinaire (23 postes établis) reste très en deçà des besoins. Le Centre a l'intention de soumettre une demande de création de 11 nouveaux postes (cf **Tableau 3**) dans le cadre du Budget du Programme ordinaire de l'UNESCO pour 2002-2003 (RP).

En plus du personnel prévu par le Programme ordinaire, le Centre a régulièrement besoin d'un minimum de 4 postes d'Experts associés (pour une période de 2-3 ans) comme Spécialistes adjoints de programme.

Pour faire face aux défis que pose la conservation du Patrimoine mondial, en particulier pour développer les mesures dynamiques et mener à bien des tâches spécifiques non récurrentes, le Centre souhaite solliciter le détachement d'« Experts de haut niveau » par les États parties et d'autres partenaires. **Les besoins pour 2001 sont indiqués dans le Tableau 4.**

A la date de préparation de ce rapport, le personnel du Centre du patrimoine mondial, se composait comme suit :

**Tableau 3. Situation du personnel du Centre du Patrimoine mondial au 31 octobre 2000**

POSTES PROGRAMME ORDINAIRE	Nombre	Montant en \$EU
<b>Postes établis</b> ( selon le 30C/5 approuvé)		
- personnel de catégorie professionnelle	12	1 473 000
- personnel des services généraux	10	543 500
<u>Mouvements à partir du 30C/5 proposé :</u>		
- 1 nouveau poste P-2, WHC-034	1	79 000
Personnel surnuméraire (2)	2	50 000
<b>Sous-total</b>	<b>25</b>	<b>2 145 500</b>
<b>POSTES EXTRA BUDGETAIRES ET PERSONNELS DETACHES</b>		
<b>Experts associés</b> (financés par le Japon, l'Allemagne, l'Italie et la Finlande)	4	320 000
<b>Personnel temporaire : WHC-934 (P-2)</b>	1	80 000
<b>Personnel contractuel (3) et surnuméraire (2)</b>	5	171 600
<b>Personnel en détachement</b> (de la Chine et de l'Association Coopération-Développement)	2	20 000
<b>Sous-total</b>	<b>12</b>	<b>591 600</b>
<b>Total général (postes et contrats)</b>	<b>37</b>	<b>2 737 100</b>

**Tableau 4. Besoins en ressources humaines du Centre du Patrimoine mondial pour 2001**

POSTES PROGRAMME ORDINAIRE	Nombre	Montant en \$EU
<b>Postes établis</b>		
- personnel de catégorie professionnelle		
Spécialiste adjoint de programme (P-2) : Asie ; médias ; internet ; Documentaliste ; sites naturels	5	395 000
Spécialiste de programme (P-4/P-5) : Etats arabes ; Europe	2	233 000
- personnel des services généraux		
Commis assistant administratif (GS-4)	1	58 000
Secrétaire (GS-3) : Afrique, Asie, Sites naturels	3	145 500
<b>Sous-total</b>	<b>11</b>	<b>831 500</b>
<b>POSTES EXTRA BUDGETAIRES ET PERSONNELS DETACHES</b>		
<b>Experts associés :</b>	3	240 000
Sites culturels Etats arabes, à partir du 1 <sup>er</sup> juillet 2001		
Sites culturels Amérique latine et Caraïbes, à partir du 1 <sup>er</sup> octobre 2001		
Sites culturels Afrique, à partir du 7 Novembre 2001		
<b>Détachement de spécialistes de programme principaux</b>		
Coordinateur orientations .....(6m/m)	1	66 800
Chargé de mission pour le développement des accords de coopération avec les institutions financières et les agences de développement bilatéral (10m/m)	1	111 000
Expert en système de gestion de l'information (24m/m)	1	267 000
<b>Sous-total</b>	<b>6</b>	<b>684 800</b>
<b>Total général (postes et contrats)</b>	<b>17</b>	<b>1 516 300</b>

**Tableau fonctionnel des effectifs du Centre du patrimoine mondial au 31 octobre 2000 par Section**

Nom	Titre	Grade	Fonctions
<b><u>DIRECTION</u></b>			
1. <b>F. Bandarin</b>	Directeur	D-2	Directeur du Centre
2. <b>M. Yang</b>	Directeur adjoint	D-1	Directeur adjoint du Centre par intérim Sites culturels Asie & Pacifique. Villes historiques Secrétariat de la Convention France-UNESCO
3. <b>J. Degeorges (G-6)</b>	Secrétaire principale	G-6	Secrétaire du Directeur - Réunion statutaires (langue anglaise)
4. <b>POSTE VACANT</b>  (gelé jusqu'au 31.12.00 et dégradé à G-5)	Commis Principal	G-6	Secrétaire du Directeur adjoint - Réunions statutaires (langue française)
<b><u>ADMINISTRATION</u></b>			
5. <b>J. Erfan</b>	Administrateur	P-3	Administration, budget et finances, personnel
6. <b>M. Amijee</b>	Assistant administratif	G-6	Assiste l'administrateur dans les opérations courantes
7. <b>D. Lipinski</b>	Surnuméraire Commis (fonds RP)	G-5	Assiste l'administrateur pour les contrats et les réunions
<b>Besoin d'un poste établi de commis à GS-4</b>			
<b><u>SECTION DOCUMENTATION, INFORMATION ET EDUCATION</u></b>			
8. <b>V. Vujicic-Lugassy</b>	Spécialiste adjoint de programme	P-2	Développement et gestion de la Documentation - Mise à jour de la base de données des Etats parties - Assiste l'éditeur de la Revue du Patrimoine mondial
9. <b>D. Martel</b>	Commis	G-4	Assistant Documentation - Préparation et réalisation logistique réunion statutaires
10. <b>N. Dhumal</b>	Secrétaire	G-4	Secrétaire Unité Documentation. Information, Education
11. <b>J. Sullivan</b>	Spécialiste adjoint de programme (poste temporaire WHC-934)	P-2	Relations avec les medias, activités de promotion
<b>Besoin de trois postes P1/P2 : relations médias et éditeurs ; site Internet ; Documentaliste</b>			

**Tableau fonctionnel des effectifs du Centre du patrimoine mondial au 31 octobre 2000 par Section (suite)**

Nom	Titre	Grade	Fonctions
<b><u>SECTION PATRIMOINE NATUREL (TOUTES REGIONS)</u></b>			
12. N. Ishwaran	Chef de Section	P-5	Coordinateur Patrimoine naturel - toutes régions Sites naturels Asie et Pacifique - Relations avec l'IUCN
13. E. Wangari (P-5)	Spécialiste de Programme	P-4	Patrimoine naturel Afrique - Etats Arabes
14. M. Rossler	Spécialiste de Programme	P-4	Patrimoine naturel Europe - Amérique latine et Caraïbes - Paysages culturels
15. M. Kokkonen (nommée le 1.10.2000)	Experte Associée (Finlande)	P-2	Patrimoine naturel et Paysages culturels Amérique latine et Caraïbes
16. C. Servoz	Secrétaire	G-4	Secrétariat de la Section Patrimoine naturel
17. A. Pedersen	Consultant (fonds EXB)	P-5	Sites naturels et tourisme
18. Y. Kaboza	Surnuméraire professionnelle (fonds EXB)	P-3	Patrimoine naturel Afrique
19. L. Ponce	Surnuméraire (fonds EXB)	G-4	Secrétariat projets UNFIP
<b>Besoin de deux postes : 1 P-2/P-3 et 1 secrétaire G-4</b>			
<b><u>SECTION PATRIMOINE CULTUREL AFRIQUE</u></b>			
20. G. Saouma-Forero	Chef de Section	P-5	Patrimoine culturel Afrique - Coordination Stratégie globale - Relations avec l'ICCROM
21. S. Gasparetto	Expert Associé (Italie)	P-2	Sites culturels Afrique
22. S. Razafin	Surnuméraire (fonds RP)	G-4	Secrétariat de la Section Afrique
<b>Besoin d'un poste de secrétaire G-4</b>			
<b><u>SECTION PATRIMOINE CULTUREL ETATS ARABES</u></b>			
POSTE VACANT	Chef de Section	P-5	(fonctions précédemment assurées par le Directeur adjoint )
23. K. Tanaka	Expert-Associé (Japon)	P-2	Patrimoine culturel Etats arabes
24. M. Raabe	Secrétaire	G-4	Secrétariat de la Section Etats arabes
<b>Besoin d'un poste P-4/P-5 Chef de Section Patrimoine Culturel Etats arabes</b>			

**Tableau fonctionnel des effectifs du Centre du patrimoine mondial au 31 octobre 2000 par Section (suite)**

Nom	Titre	Grade	Fonctions
<b><u>SECTION PATRIMOINE CULTUREL ASIE ET PACIFIQUE ET PROJETS SPECIAUX</u></b>			
(POSTE VACANT : titulaire transféré à la Direction : Directeur adjoint)	Chef de Section	P-5 (D-1)	Patrimoine culturel Asie & Pacifique - Coordination de la coopération villes Asie ; Turquie : sites culturels ; Coordination villes historiques Secrétariat de la Convention France-UNESCO
25. R. Hervé	Secrétaire	G-4	Secrétariat de la Section Asie et Pacifique
26. S. Titchen	Spécialiste de programme	P-3	Sites culturels et mixtes du Pacifique – Recherche et Coordination, projet spécial "Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du Patrimoine mondial" ; Coordination procédures réformes ;
27. J. Taniguchi	Spécialiste de programme	P-3	Sites culturels Asie Centre, Sud et Sud-est
28. F. Jing	Spécialiste détaché par la Commission Nationale de Chine	Détaché	Sites culturels Chine, Mongolie & RDP de Corée/R. Corée
29. S. Duclot	Spécialiste détaché par l'Association Coopération-Développement (CODEV)	Détaché	Sites culturels Turquie et appui aux projets spéciaux « villes »
30. J. Hage	Consultante (fonds EXB)	P-3	Projet spécial « Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du Patrimoine mondial »
<b>Besoin de 2 postes : 1 P-2 sites culturels Chine et Corée ; 1 secrétaire G-4</b>			
<b><u>SECTION PATRIMOINE CULTUREL AMERIQUE LATINE ET CARAIBES ET EUROPE</u></b>			
31. H. van Hooff	Chef de Section	P-5	Sites culturels Amérique Latine, Caraïbes et Europe - Relations avec l'ICOMOS - Coordination des Rapports périodiques
32. N. Schulze	Expert Associé (Allemagne)	P-2	Patrimoine culturel Amérique latine, Caraïbes
33. Gonzalez-Lombardo	Secrétaire	G-5	Secrétariat de l'Unité d'Amérique Latine & Caraïbes
34. F. Robert	Spécialiste adjoint de programme	P-2	Patrimoine culturel Europe
35. M. C. Botte	Secrétaire	G-4	Secrétariat pour les sites culturels d'Europe et Secrétariat des contributions au Fonds du P. M
<b>Besoin d'un poste P-4/P-5 Chef de Section Patrimoine Culturels Europe</b>			
<b><u>Pour mémoire : poste WHC-026</u></b>			
36. G. Zouain	Chargé mission auprès ADG/CLT	D-1	Décision du Directeur général avec date d'effet au 1 <sup>er</sup> août 2000
37. E. Wingham	Consultante (fonds EXB)	P-3	Promotion de l'application de la Convention du Patrimoine mondial parmi les Etats membres des îles du Pacifique.

(c) Frais administratifs et activités financés par le Programme ordinaire de l'UNESCO :

Le Programme ordinaire de l'UNESCO finance principalement les frais de fonctionnement du Centre ainsi que l'organisation de toutes les réunions statutaires, les missions, l'assistance temporaire, certains contrats d'honoraires et de consultants, en appui des activités du Fonds, et quelques contributions financières (comme le NWHO), etc..

Dans ce même document, présenté la 22<sup>e</sup> session du Comité (décembre 1998 – Kyoto), le Secrétariat rappelait que les besoins réels du Centre requéraient pour le biennium 2000-2001 un budget ordinaire de l'ordre de \$EU 1.280.000.

**Prenant en considération les besoins du Centre en personnel et en coûts administratifs, le Bureau du patrimoine mondial, à sa 23<sup>e</sup> session (juillet 1999 – Paris) avait adopté une résolution et l'avait transmise à l'Assemblée générale des Etats parties pour en prendre note. Cette résolution appréciait le travail du Centre du patrimoine mondial » et « insistait sur la nécessité d'allouer un soutien humain et financier au Centre, en vue d'une augmentation des services requis par les Etats parties à la Convention.**

Or, la contribution de l'UNESCO pour le fonctionnement du Centre, activités Siège et hors-Siège, présentée dans le **Programme et le budget approuvés 2000-2001 (30 C/5)** de l'Organisation, Grand programme III, section III.1.2 « Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial culturel et naturel s'élève à **1.068.900 \$EU pour 2000-2001**. Certes, cette allocation a été augmentée de 8,8% par rapport à celle initialement prévue pour le biennium 1998-1999 (982 600\$EU), mais reste encore bien en-dessous de l'allocation du biennium 1996-1997 (1 100 300 \$EU) si l'on considère l'accroissement du budget du Fonds dans cette même période et les besoins générés en frais généraux (frais d'envoi, de communication, reproduction de documents, achat d'équipement, etc.).

<b>Biennium</b>	<b>Montants (en \$EU)</b>
<b>1996- - 1997</b>	<b>1 100 300</b>
<b>1998 - 1999</b>	<b>982 600</b>
<b>2000 - 2001</b>	<b>1 068 900</b>

## IV.2.2. Chapitre II : Etablissement de la Liste du patrimoine mondial

### IV.2.2.1 Stratégie globale (Réf. WHC-2000/CONF.204/11)

#### Budget (en \$ EU)

Eléments	2000 WHF	2001			2002 WHF	
		WHF	RP	XB		Total
<b>Chapitre II - Etablissement de la liste du patrimoine mondial</b>						
<b>II.1 Stratégie globale</b>			37 500	700 000	737 500	
<i>Afrique</i>	40 000	5 000			5 000	0
<i>Etats arabes</i>	8 000	20 000			20 000	0
<i>Asie</i>	50 000	30 000		109 000	139 000	0
<i>Pacifique</i>	50 000	35 000			35 000	
<i>Europe &amp; Amérique du Nord</i>	10 000	5 000			5 000	0
<i>Europe centrale et de l'Est</i>	20 000	20 000			20 000	
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	45 000	45 000			45 000	0
Etudes thématiques:						
ICOMOS	40 000	30 000			30 000	0
UICN	15 000	10 000			10 000	0
Sous-total II.1	<b>278 000</b>	<b>200 000</b>	<b>37 500</b>	<b>809 000</b>	<b>1 046 500</b>	<b>180 000</b>
<b>II.2 Services consultatifs</b>						
Services consultatifs:						
ICOMOS	495 000	420 000			420 000	400 000
UICN	355 000	300 000			300 000	300 000
Autres	20 000	20 000			20 000	20 000
Sous-total II.2	<b>870 000</b>	<b>740 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>740 000</b>	<b>720 000</b>
<b>Sous-total chapitre II</b>	<b>1 148 000</b>	<b>940 000</b>	<b>37 500</b>	<b>809 000</b>	<b>1 786 500</b>	<b>900 000</b>

WHF : Fonds du Patrimoine mondial ; RP : Programme ordinaire de l'UNESCO ; EXB : Fonds extra-budgétaires

**IV.2.2.1.1** Grâce aux contributions extrabudgétaires prévues pour 2001 pour renforcer les opérations régionales de **Stratégie globale** (dont les contributions de l'Italie et de l'UNFIP), le montant du **budget proposé en 2001 pour cette ligne budgétaire a été réduit à 200.000 \$EU.**

Le document de travail **WHC-2000/CONF.204/11** détaille l'ensemble des activités liées à la mise en œuvre de la Stratégie globale par région, ainsi que les **études thématiques** qui seront financées au titre du chapitre II du budget pour **un montant de 40 000 \$ EU.**

Toutes les activités proposées seront organisées par le Centre du patrimoine mondial en étroite collaboration avec les Organismes consultatifs.

L'**ICOMOS** a demandé 50.000 \$EU pour **les études thématiques.** Compte tenu de la diminution cette année du budget du Fonds, il est recommandé de réduire ce montant à **30.000 \$EU.**

Dans le cas de l'**UICN**, deux des activités liées à la mise en oeuvre de la Stratégie globale financées par la Fondation des Nations Unies dans le cadre du projet « World Heritage Biodiversity Sites - Filling Critical Gaps and Promoting Multi-sites Approaches to New Nominations » seront assurées par des membres ou bureaux du réseau de l'UICN, à savoir :

- (i) Identification de sites potentiels dans les écosystèmes tropicaux côtiers et marins (135 000 dollars EU) par l'UICN/vice-président du WCPA pour les Zones marines

protégées, National Oceanographic and Atmospheric Administration, Etats-Unis et/ou le bureau de l'UICN à Washington D.C., Etats-Unis ;

- (ii) réexamen régional de l'importance de la biodiversité des sites karstiques tropicaux en Asie de l'Est et du Sud-Est (109 000 dollars EU) par le Bureau de l'UICN à Bangkok, Thaïlande.

Compte tenu de ces projets extrabudgétaires dans des domaines liés aux activités de mise en oeuvre de la Stratégie globale pour 2001, l'UICN a demandé que **sa demande d'aide du Fonds du patrimoine mondial pour 2001 soit ramenée à 10 000 dollars EU.**

#### **IV.2.2.1.2 Budget ordinaire.**

**Pour 2001 , 37.500 \$EU seront réservés** sur le budget pour couvrir les frais de mission du personnel et des consultants qui prennent part à la mise en oeuvre de la Stratégie globale.

#### **IV.2.2.2 Services consultatifs – Evaluation des propositions d'inscription**

En 2001, les organes consultatifs continueront de fournir les services nécessaires conformément à la Convention du patrimoine mondial et aux “ Orientations devant guider à la mise en oeuvre de la Convention ” : évaluation des propositions d'inscription, réunions des organes consultatifs avec le Centre du patrimoine mondial, évaluation des demandes d'assistance internationale et participation aux réunions de spécialistes). **Les propositions de budget de l'ICOMOS et de l'UICN** sont fournis respectivement dans les **annexes I et II.**

##### **IV.2.2.2.1. Résultats escomptés et budget**

En 2000, 57 nouveaux dossiers ont été transmis à l'ICOMOS et à l'UICN pour évaluation et pour revue par le Comité en 2001 : 16 biens naturels, 5 mixtes et 36 biens culturels.

##### **(a) ICOMOS**

En 2000, le Secrétariat a transmis à l'ICOMOS pour évaluation 45 nouvelles nominations de sites culturels et 5 sites mixtes. De plus, l'ICOMOS a évalué 20 sites qui avaient été repoussés par une session précédente du Bureau ou du Comité du Patrimoine mondial ou avaient été nommés simplement pour une extension, Un montant de 495 000 \$EU avait été alloué par le Comité du Patrimoine mondial pour les services consultatifs d'ICOMOS.

Pour 2001, le nombre des nominations est considérablement moins élevé : 28 nominations de sites culturels et 3 nominations de sites mixtes doivent être évaluées par ICOMOS. Au moins 10 autres sites devront également être (ré-)évalués, car ils avaient été différés par une précédente session du Bureau ou du Comité du Patrimoine mondial ou avaient été nommés uniquement pour une extension. Bien que les services techniques de l'organe consultatifs comprennent plus d'activités que la seule évaluation des nominations, il doit être noté que la plupart des coûts du personnel et des coûts administratifs concernent cette activité. Une diminution du montant de l'allocation pour les services consultatifs est donc justifiée.

**Le Secrétariat recommande qu'un montant total de 420.000 \$ EU soit approuvé pour ICOMOS.**

## **(b) UICN**

Au cours de l'année 2000, l'UICN a reçu la somme de 355 000 dollars EU pour ses services d'évaluation des demandes d'inscription, notamment une contribution de 35 000 dollars EU pour le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature (WCMC) à Cambridge, R.-U. Le WCMC met à jour et gère pour l'UICN la base de données des sites du Patrimoine mondial.

Bien qu'ayant en 2001 à peu près le même nombre de sites naturels (16) et mixtes (5) à évaluer qu'en 2000, à savoir 16 sites naturels et 6 sites mixtes, l'UICN a augmenté la somme demandée pour ses services d'évaluation des demandes d'inscription : 373 100 dollars EU pour 2001 (y compris la contribution de l'UICN au WCMC, voir Annexe II pour plus de détails), contre 355 000 dollars EU en 2000. Or, le montant indicatif prévu par la dernière session du Comité pour les services de l'UICN dans ce domaine en 2001 était de 300 000 dollars EU.

Plusieurs demandes d'inscription à évaluer en 2001 concernent le même pays, par exemple 5 demandes de l'Ukraine, 3 de la Russie et 2 du Brésil, ce qui permet de faire des économies sur les frais de voyage. L'UICN pourrait envisager des économies globales de coûts en faisant davantage appel aux experts de ses réseaux régionaux et en limitant les déplacements du personnel du Siège pour les missions d'évaluation.

Etant donné que le budget proposé pour l'ensemble du Fonds en 2001 est inférieur de 515 000 dollars EU aux chiffres indicatifs prévus à la dernière session du Comité en 1999, **le Centre suggère qu'il soit demandé à l'UICN de réduire à 300 000 dollars EU (contributions au WCMC comprise) le coût de ses services d'évaluation pour 2001**, comme prévu lors de la dernière session du Comité.

Il pourrait être demandé à l'UICN et au WCMC de travailler ensemble pour préparer un budget révisé d'un montant total de 300 000 dollars EU pour leurs services d'évaluation des sites naturels et mixtes du Patrimoine mondial et d'assistance technique en vue de l'évaluation des paysages culturels. Il est suggéré que le WCMC reporte à l'année 2002, proclamée année de la Montagne, son Etude globale sur le thème de la montagne (coût estimatif de 4 000 dollars EU).

## **c) Autres institutions et personnes**

La ligne budgétaire pour les **autres institutions et personnes a été maintenue pour 2001 au même niveau qu'en 2000 (20 000 dollars EU)** pour recourir aux services d'institutions spécialisées autres que les trois organes consultatifs, à savoir des universités et des instituts de recherche, dans le cadre des activités de mise en œuvre de la Convention.

**IV.2.3 Chapitre III: Mise en œuvre technique de la Convention du patrimoine mondial (réf. Documents WHC-2000/CONF.204/16 & 17)**

**Budget (en \$EU)**

Elément	2000 WHF	2001			Total	2002 WHF
		WHF	RP	XB (*)		
<b>Assistance préparatoire</b>	<b>325 000</b>	<b>350 000</b>	<b>40 500</b>	<b>274 650</b>	<b>665 150</b>	<b>300 000</b>
<i>Afrique</i>	169 633					
<i>Etats arabes</i>	34 500					
<i>Asie et Pacifique</i>	96 362			198 000	198 000	
<i>Europe et Amérique du Nord</i>	0					
<i>Europe centrale et de l'Est</i>	0					
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	24 505			76 650	76 650	
<b>Coopération technique</b>	<b>1 245 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>7 000</b>	<b>2695 000</b>	<b>3 702 000</b>	<b>960 000</b>
<i>Dont UICN/WHC Africa 2002/Africa 2003</i>	60 000	50 000		0	50 000	
<i>Global</i>	20 000			830 000	830 000	
<i>Afrique</i>	262 600			1 225 000	1 225 000	
<i>Etat arabes</i>	165 000			90 000	90 000	
<i>Asie et Pacifique</i>	151 893			50 000	50 000	
<i>Europe et Amérique du Nord</i>	35 208					
<i>Europe Centrale et de l'Est</i>	151 970					
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	181 075			500 000	500 000	
<b>Formation</b>	<b>980 000</b>	<b>960 000</b>	<b>9 400</b>	<b>0</b>	<b>1 169 400</b>	<b>900 000</b>
<i>Dont ICCROM</i>	192 635	46 000			46 000	
• <i>sessions de formation pour tester des modules de formation</i>		30 000			30 000	
• <i>Africa 2009 (**)</i>		80 000			80 000	
<i>Dont UICN</i>	30 000	30 000			30 000	
<i>Global</i>	39 610					
<i>Afrique</i>	104 460					
<i>Etat arabes</i>	115 000					
<i>Asie et Pacifique</i>	236 655					
<i>Europe et Amérique de Nord</i>	0					
<i>Europe centrale et de l'Est</i>	33 840					
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>	147 800					
<b>Aide aux activités de promotion sur les sites</b>	<b>80 000</b>	<b>80 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>80 000</b>	<b>70 000</b>
<b>Total Chapitre III</b>	<b>2 630 000</b>	<b>2 390 000</b>	<b>56 900</b>	<b>2 969 650</b>	<b>5 416 550</b>	<b>2 230 000</b>

**WHF** : Fonds du Patrimoine mondial ; **RP** : Programme ordinaire de l'UNESCO ; **EXB** : Fonds extra-budgétaires

(\*) La répartition des fonds extrabudgétaires entre les différents types d'activités est provisoire.

(\*\*) cf Annexe III B.

La mise en œuvre des activités financées par le Fonds du patrimoine mondial se maintient à un rythme très soutenu. L'augmentation constante du nombre de biens inscrits entraîne une croissance de la demande de coopération de la part des Etats parties qui trouve ses limites dans le manque de ressources humaines du Secrétariat. Malgré la diminution du budget total du Fonds, le montant alloué au Chapitre III pour 2001 représente une part plus importante du budget du Fonds (55% en 2001 contre 53% en 2000), non compris l'assistance d'urgence. En 2001, les ressources du Fonds pour ce Chapitre seront complémenter par des ressources extra-budgétaires, particulièrement importantes pour le patrimoine naturel.

#### **IV.2.3.1. Objectifs et activités prévus pour 2001**

- **Assistance préparatoire :** Comme en 1999, les fonds prévus pour l'assistance préparatoire en 2000 ont été entièrement approuvés en début d'année, preuve d'une approche dynamique en faveur des pays les moins représentés sur la Liste (52 % des projets concernaient des sites africains). En 2001, les efforts seront continués pour utiliser l'assistance préparatoire dans la conception et le lancement de projets de coopération technique seront poursuivis. Priorité sera donnée dans certaines régions, notamment en Afrique, en Asie Centrale, au Pacifique et aux Caraïbes, pour la préparation de listes indicatives et des dossiers d'inscription. Des fonds extra-budgétaires continueront à être recherchés pour compléter les ressources du Fonds.
- **Coopération technique :** elle est utilisée, conformément aux paragraphes 99-106 des "Orientations pour guider la mise en œuvre de la Convention", pour soutenir les activités propres à chaque site. En 2000, cette coopération a continué d'être sollicitée, mais pas avec toute l'importance prévue. Il faut noter que les montants demandés au titre de cette assistance deviennent de plus en plus élevés, reflétant ainsi l'augmentation des coûts des services depuis la création du Fonds et les besoins croissants des Etats parties pour la gestion des biens inscrits. Au 31 octobre 2000, 48 requêtes de coopération techniques ont été présentées par les états parties. 41 requêtes ont été approuvées, représentant 83 % de l'allocation de l'année. Cette forme d'assistance internationale sera renforcée par l'apport de fonds extrabudgétaires, particulièrement importants pour les sites du patrimoine naturel, ou par la mobilisation de la coopération bilatérale (i.e. France-UNESCO)

Le Congrès mondial sur la conservation, organisé par l'UICN du 4 au 10 octobre 2000 à Amman, en Jordanie, a décidé de reporter de 2002 à 2003 le Cinquième Congrès mondial sur les Zones protégées.

Les deux activités, c'est-à-dire le soutien aux participants au 3e Congrès de la Fédération internationale des gardes-forestiers et l'atelier conjoint WHC/UICN sur le rôle de l'établissement de la liste du Patrimoine mondial en péril pour promouvoir la coopération internationale en vue de la conservation du Patrimoine mondial naturel, qui doivent bénéficier d'une aide sur les 60 000 dollars EU mis de côté par le Comité lors de sa dernière session pour soutenir les activités de préparation d'« Africa 2002 », ont été menées à bien. Des rapports découlant de ces deux activités sont en cours de préparation pour transmission à la vingt-cinquième session du Comité en 2001.

**Pour 2001, il est suggéré que le Comité envisage de mettre de côté la somme de 50 000 dollars EU pour les activités en rapport avec la préparation de « Africa 2002 » (désormais « Africa 2003 »).** Sur ces 50 000 dollars EU, une somme de 10 000 dollars sera utilisée pour les publications consécutives aux activités menées en 2000.

Le solde de 40 000 dollars sera alloué à des activités spécifiques qui seront proposées par l'UICN et le Centre, en coopération avec d'autres partenaires pour certaines activités régionales sur le travail de la Convention, afin d'élaborer des produits qui pourraient être exposés lors du 5<sup>e</sup> Congrès mondial sur les zones protégées, en 2003. Il est demandé à l'UICN et au Centre de soumettre des propositions détaillées au président, le coût de chaque activité ne devant pas dépasser 20 000 dollars EU, dans le cadre de l'allocation spéciale de 40 000 dollars EU destinée à « Africa 2003 ».

- L'aide à **la formation** continuera à être axée sur la mise en oeuvre des Stratégies de formation des spécialistes en matière de patrimoine culturel et naturel, comme cela a été adopté par le Comité au cours de ces dernières années. En 2000, la totalité de l'allocation pour la formation a été utilisée pour financer 36 requêtes d'assistance approuvées (41 avaient été soumises au Secrétariat). L'Afrique continuera à être prioritaire pour la conception et l'organisation d'activités de formation relatives au patrimoine culturel comme au patrimoine naturel.

L'UICN a soumis, dans le cadre de ses propositions budgétaires pour l'an 2001, une demande d'un montant de 32.400 \$ EU pour les services qu'elle apporte au centre et aux Etats parties dans la mise en oeuvre du Plan d'action stratégique pour la formation de spécialistes au patrimoine naturel.

**Pour l'UICN, il est suggéré que le Comité approuve comme pour les années précédentes la somme de 30.000 \$ EU.**

Pour 2001, **ICCROM** demande :

- (a) US\$80 000 pour Africa 2009 sur le budget du Fonds du patrimoine mondial .Il est à noter qu'ICCROM contribuera directement pour un montant de 45 000\$EU et recevra des fonds extrabudgetaires supplémentaires pour financer cette activité, comme indiqué dans le tableau qui suit :

<b>Programme Africa 2009</b>	<b>NORAD</b>	<b>70.000</b>
<b>Fonds complémentaires aux \$80,000 attribués à l'ICCROM dans le budget 2001</b>	<b>SIDA</b>	<b>100.000</b>
(Autres sources de financement à identifier : \$EU 100 000)	<b>Ministère norvégien de l'environnement</b>	<b>30.000</b>
	<b>Total</b>	<b>200.000</b>

- b) US\$30 000 pour la préparation de modules de formation et l'organisation de sessions de formation pour tester ces modules,

- c) de plus, un montant de 59,820 \$EU est requis dans le cadre du budget du fonds du patrimoine mondial pour financer le coût des services techniques rendus par ICCROM en tant qu'organe consultatif.(cf. détails dans **Annexe III**)

**Pour l'ICCRUM, en raison des contraintes budgétaires, le Secrétariat recommande au Comité d'approuver un total de 156 000 \$EU, réparti comme suit:**

- (a) US\$ 80 000 pour Africa 2009,
- (b) US\$ 30 000 pour la mise au point des modules de formation et les sessions de tests de ces modules,
- (c) US\$ 46 000 pour les services consultatifs.

- L'appui à des actions de promotion dans les sites était de \$EU 80 000 en 2000. L'allocation annuelle a été totalement approuvée. Il est proposé que le montant soit maintenu à \$EU 80.000 et que le plafond d'approbation soit de \$EU 5.000 par requête.

#### IV.2.4 Chapitre IV : Suivi réactif et soumission de rapports périodiques (ref. WHC-2000/CONF.204/8)

##### Budget (en \$ EU)

Eléments	2000 WHF	2001			2002 WHF
		WHF	RP	XB	
<b>Chapitre IV - Suivi de l'état de conservation des sites</b>					
Suivi réactif					
<i>Dont ICOMOS</i>	60 000	60 000			60 000
<i>Dont UICN</i>	56 500	56 500			56 500
<i>Dont ICSU (suivi du Parc national du Kakadu)</i>	61 000				
<b>Sous-total IV.1</b>	<b>262 500</b>	<b>200 000</b>	<b>20 000</b>		<b>220 000</b>
Soutien aux Etats parties pour la soumission de rapports périodiques:				540 000	540 000
Mise au point méthodologique	22 500	20 000			20 000
Soutien aux Etats parties de la Région sélectionnée par le Comité (Article 29)			19 500		19 500
Coordination technique de la soumission de rapports	35 000				
Afrique	77 000	130 000			130 000
Etats Arabes	100 000	20 000			20 000
Asie et Pacifique	55 000	80 000			80 000
Europe et Amérique du Nord	15 000	10 000			10 000
Europe Centrale et de l'Est	20 000	20 000			20 000
Amérique Latine et Caraïbes	35 000	40 000			40 000
<b>Sous-total IV.2</b>	<b>359 500</b>	<b>320 000</b>	<b>19 500</b>	<b>540 000</b>	<b>879 500</b>
<b>Sous-total chapitre IV</b>	<b>622 000</b>	<b>520 000</b>	<b>39 500</b>	<b>540 000</b>	<b>1 099 500</b>

WHF : Fonds du Patrimoine mondial ; RP : Programme ordinaire de l'UNESCO ; EXB : Fonds extra-budgétaires

#### IV.2.4.1 Suivi réactif

Au 31 octobre 2000, les fonds alloués pour le suivi réactif ont été entièrement utilisés, si l'on considère l'amendement au contrat avec l'ICOMOS en cours d'élaboration. Le montant total de ce contrat pour l'année 2000 s'élève à 54 970 \$EU pour un total de 21 activités de suivi.

#### Répartition des dépenses par régions au 31 Octobre 2000

Région/Organes consultatifs	Budget approuvé pour 2000	Dépenses au 3/10/2000 (\$EU)
Afrique		4 750
Etats arabes		31 384
Asie et Pacifique		44 328
Europe		773
Amérique latine et Caraïbes		5 305
ICOMOS	60 000	(*)18 370
IUCN	56 500	56 500
ICSU	61 000	57 470
<b>TOTAL</b>	<b>262 500</b>	<b>218 880</b>

(\*) amendement contrat ICOMOS non encore effectué à cette date.

Il devient de plus en plus nécessaire d'assurer le suivi réactif de l'état de conservation des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial en péril ainsi que de ceux soumis aux dangers de projets économiques et d'infrastructure (travaux publics, extraction, exploitation de ressources naturelles, industries polluantes, tourisme de masse) dont la fréquence semble augmenter ces dernières années. Le budget pour l'année 2000 comprenait un montant de \$EU 61.000 spécifiquement alloué pour le travail de l'ICSU sur l'état de conservation du Parc National de Kakadu, Australie. Ces services ne seront plus demandés cette année, il est donc proposé que le budget global pour le **suivi réactif** soit ramené à **\$EU 200.000 pour l'année 2001**.

- **ICOMOS a proposé un montant de 60.000 \$EU pour le suivi réactif. Le Secrétariat appuie cette demande.**
- **La demande de l'IUCN pour le suivi réactif en 2001 est au même niveau qu'en 2000, soit 56 500 \$ EU, et reçoit l'appui du Secrétariat.**

Le Comité pourrait souhaiter noter que la Fondation des Nations Unies a approuvé la somme de 2 millions de dollars EU pour un projet conjoint du Centre et de l'IUCN : « Mettre en valeur notre patrimoine : suivi et gestion pour réussir la mise en valeur des sites du Patrimoine mondial ». Ce projet testera l'application de kits d'outils mis au point par un groupe de travail conjoint de l'IUCN et du WCPA pour évaluer l'efficacité de la gestion sur quelque 10-12 sites

du Patrimoine mondial naturel d'Afrique de l'Est et du Sud, d'Asie du Sud et d'Amérique latine, afin d'améliorer les systèmes, méthodes et techniques de suivi. L'exécution du projet devrait commencer début 2001. L'Université de Queensland, Australie, a joué un rôle majeur dans la conception et le développement du projet. Elle restera un partenaire de premier plan dans la mise en oeuvre de tous les aspects techniques du projet et veillera à ce que les leçons tirées grâce aux efforts de l'ACIUCN pour surveiller la Grande Barrière de Corail, la Baie Shark et les Tropiques humides de Queensland soient prises en compte pour la conception de projets spécifiques. Les conclusions et résultats du projet seront partagés avec tous les organes consultatifs et un rapport d'avancement succinct sur les réalisations du projet sera soumis aux sessions annuelles du Comité

#### **IV.2.4.2 Rapports périodiques**

En 2000, les fonds alloués dans le budget au suivi de l'état de conservation des biens inscrits seront presque entièrement utilisés. Pour partie, ces fonds ont servi à la préparation de l'exercice de soumission de rapports périodiques qui a commencé en 2000 par la région états arabes et se poursuit en 2001 par la région Afrique.

##### **Mise au point méthodologique**

En 1999, l'ICCROM a entrepris la conception et la préparation d'un Manuel pour le suivi des sites du Patrimoine mondial. Les réunions préparatoires organisées en 1999 ont permis d'adopter un plan général pour le manuel. En 1999, un montant de 8 000 dollars US a été alloué à cette activité. L'ICCROM a poursuivi son travail en 2000 avec 16 000 dollars EU du Fonds du patrimoine mondial pour rédiger la partie introduction du manuel et la section consacrée aux Villes historiques du Patrimoine mondial. Pour cette dernière, une réunion d'experts internationaux a été organisée en mai 2000 à Malte.

**En 2001, un montant de 20 000 dollars EU est prévu pour la poursuite de cette activité.**

##### **Soutien aux Etats parties pour la préparation des rapports périodiques**

Conformément au programme établi par le Comité du patrimoine mondial lors de sa vingt-deuxième session, le Rapport des Etats arabes sur l'Etat du Patrimoine mondial sera présenté au Comité lors de sa vingt-quatrième session. Le Secrétariat propose d'allouer 20 000 dollars US pour les activités de suivi dans cette région pendant l'année 2001 (reproduction et diffusion du rapport; réponse aux recommandations spécifiques que le Comité pourra formuler pour la mise en oeuvre de la Convention dans la région) pour suppléer à des requêtes spécifiques d'assistance internationale dont la soumission est attendue de la part de certains Etats parties.

On trouvera dans le **document de travail WHC-2000/CONF.204/8** des propositions de plans de travail et de budget pour les régions qui soumettront des rapports périodiques les années suivantes.

<p><b>Le montant total proposé pour 2001 à titre de soutien aux Etats parties pour la préparation des rapports périodiques est de 300 000 dollars EU (soit 37 000 dollars de moins qu'en 2000), selon le tableau qui suit :</b></p>
---

<b>Soutien aux Etats parties pour la soumission de rapports périodiques</b>	<b>Budget proposé pour 2001</b>
<b>Etats arabes (Actions de suivi au Rapport de l'état du suivi régional du Patrimoine mondial)</b>	20,000
<b>Afrique</b>	130,000
<b>Asie et Pacifique)</b>	80,000
<b>Amérique latine et Caraïbes</b>	40,000
<b>Europe et Amérique du Nord</b>	10,000
<b>Europe Centrale et de l'Est</b>	20,000
<b>Sous-total Rapports périodiques</b>	<b>300,000</b>

#### **IV.2.5 Chapitre V : Documentation, information et éducation sur le patrimoine mondial (réf. WHC-2000/CONF.204/14)**

##### **Budget en \$EU**

<b>Elément</b>	<b>2000 WHF</b>	<b>2001</b>				<b>2002 WHF</b>
		<b>WHF</b>	<b>RP</b>	<b>XB</b>	<b>Total</b>	
Documentation	38 000	38 000	10 000	0	48 000	40 000
Matériel d'information	140 000	105 000	5 000	0	110 000	95 000
Internet & WHIN	70 000	70 000	0	0	70 000	70 000
Média & éditeurs	8.000	5 000	0	0	5 000	5 000
Projet spécial pour la participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial	80 000	85 000	32 500	230 000	347 500	70 000
<b>Total Chapitre V</b>	<b>336 000</b>	<b>303 000</b>	<b>47 500</b>	<b>230 000</b>	<b>580 500</b>	<b>280 000</b>

WHF : Fonds du Patrimoine mondial ; RP : Programme ordinaire de l'UNESCO ; EXB : Fonds extra-budgétaires

Conformément à la Convention du Patrimoine mondial et aux recommandations du Comité du Patrimoine mondial, les activités de la Section Documentation, Information et Education seront centrées en 2001 sur des actions de Stratégie globale.

Comme dans les années passées, les activités de ce programme se répartissent en cinq éléments, mais intégrant pour 2001 deux nouvelles activités : l'industrie du tourisme et le Forum UNESCO :

**IV.2.5.1 Documentation (I) :** Responsabilité statutaire du Secrétariat d'archiver et de diffuser les rapports et dossiers officiels du Comité, ses réunions, et les documents soumis à son examen.

-

**IV.2.5.2 Information (II) :** Diffusion au public de documents d'information de base et de publications : Agenda, Lettre et Revue du patrimoine mondial, publications thématiques/régionales et expositions.

-

**IV.2.5.3 Internet/WHIN (III) :** Diffusion au public, sur Internet, de la documentation sur le patrimoine mondial. Des milliers de partenaires du Réseau d'information sur le patrimoine mondial (WHIN) en ont fait le moyen le plus rentable de diffusion d'informations fondamentales sur le patrimoine mondial.

-

**IV.2.5.4 Le Programme de partenariats pour le Patrimoine mondial (IV) :**

- a) **partenariats avec l'industrie du tourisme**
- b) **programme d'autofinancement pour des partenariats avec les médias et les éditeurs :** a permis de diffuser des produits d'information en réponse à *l'intérêt de l'opinion* publique internationale pour le patrimoine mondial.

**IV.2.5.5 Education et mobilisation des universités et des ONG jeunes (V) :**

- a) **Projet spécial de l'UNESCO « Participation des jeunes à la préservation et à la promotion du patrimoine mondial »**
- b) **Forum UNESCO Université et patrimoine et participation des ONG jeunes.**

## **ANNEXES**

### **Annexe I**

**ICOMOS - Projet de budget pour 2001**

### **Annexe II**

**UICN - Projet de budget pour 2001**

### **Annexe III**

**ICCROM –A. Projet de budget pour 2001  
B. Projet de budget pour AFRICA 2009**

### **Annexe IV**

**Comptes du Fonds du Patrimoine mondial arrêtés au 31 décembre 1999**

(l'état financier détaillé des activités du Fonds du Patrimoine mondial au 31 décembre 1999 par chapitre et par région sera disponible sur demande lors du Comité).

### **Annexe V**

**Comptes du Fonds du patrimoine mondial et contributions reçues au 31 octobre 2000.**

## ANNEX I

### ICOMOS ACTIVITIES IN SUPPORT OF THE WORLD HERITAGE CONVENTION

#### SUMMARY BUDGET ESTIMATES FOR 2001

	<b>Amount Allocated for 2000 US\$</b>	<b>Amount Requested for 2001 US\$</b>
<b>I. Professional Coordination / Personnel Costs</b>		
<b>A. Nominations / Evaluations</b>		
- Consultancy fees	65 000	45 500
- Expenses (travel, DSA)	20 000	20 000
- Assistant Coordinator, full-time (12 months)	68 500	68 500
- Administrative Assistant (12 months)	50 000	50 000
<b>B. Reactive Monitoring</b>		
- Consultancy fees	0	0
- Expenses (travel, DSA)	0	0
<b>C. ICOMOS World Heritage Panel Session</b>		
- Consultancy fees	0	5 000
- Expenses (travel, DSA)	0	5 800
<b>D. Global Strategy</b>		
- Consultancy fees	10 000	10 000
<b>Staffing Costs Subtotal</b>	<b>213 500</b>	<b>204 800</b>
<b>II. Missions Costs</b>		
<b>A. Evaluation missions</b>	128 500	95 000
<b>B. Reactive Monitoring missions</b>	60 000	60 000
<b>C. Global Strategy, Workshops, etc...</b>	30 000	40 000
<b>D. Interpretation at ICOMOS World Heritage Panel Session</b>	6 000	8 000
<b>E. Participation in Bureau / Committee sessions</b>		
- Consultancy fees	0	9 600
- Expenses (travel, DSA)	14 000	19 600
<b>F. Centre / Advisory Bodies meetings</b>		
- Consultancy fees	0	2 000
- Expenses (travel, DSA)	13 000	7 000
<b>Mission Costs Subtotal</b>	<b>251 500</b>	<b>241 200</b>

	<b>Amount Allocated for 2000</b>	<b>Amount Requested for 2001</b>
<b>III. Document / Report preparation and reproduction</b>		
A. Translation costs	36 000	33 000
B. Printing and reproduction	13 000	13 000
C. Type-setting and other report production costs	5 000	5 000
<b>Report Preparation Subtotal</b>	<b>54 000</b>	<b>51 000</b>
<b>IV. Communication costs</b>		
- Telephone, fax, postage	20 000	22 000
<b>Communication Costs Subtotal</b>	<b>20 000</b>	<b>22 000</b>
<b>V. Indirect costs</b>		
A. Administration of contracts		
- Staff time devoted to World Heritage	32 000	32 000
B. Budgetary and other financial services	6 000	6 000
C. Office space and equipment	12 000	12 000
D. Library and other materials	6 000	6 000
<b>Indirect Costs Subtotal</b>	<b>56 000</b>	<b>56 000</b>
<b>GRAND TOTAL:</b>	<b>595 000</b>	<b>575 000</b>

## ANNEX II

### IUCN ACTIVITIES IN SUPPORT OF THE WORLD HERITAGE CONVENTION

#### SUMMARY BUDGET ESTIMATES FOR 2001

1 Professional Coordination/ Personnel Cost ( defined in terms of person months)	Amount Allocated for 2000 US\$	Amount Requested for 2001 US\$
Nominations/ Evaluations (27 months)*	179 777	181 900
Reactive Monitoring (3.5 months)	26 149	26 000
Training (4 person months)	20 093	19 900
Global Studies (4.5 person months)	12 569	23 900
<b>Sub Total:</b>	<b>238 587</b>	<b>251 700</b>
<b>2 Mission Costs</b>		
( defined in terms of number of trips in different regions of the world and average number of days)		
Nominations/ Evaluations Missions	61 400	72 500
Reactive Monitoring Missions	22 726	22 900
Interpretation of Training activities	4 908	5 000
Preparation in Training activities	-	2 000
Global studies/ Strategy missions	20 038	25 300
Participation in Bureau/ Committee sessions	18 700	16 000
Centre/ Advisory Bodies meetings	3 400	3 400
Other events		
Contingency	15 022	17 000
WCMC travel to relevant meetings	5 000	5 000
<b>Sub Total:</b>	<b>151 194</b>	<b>169 100</b>

\* Estimate includes staff time of WCMC

	<u>Amount Allocated for 2000</u>	<u>Amount Requested for 2001</u>
<b>3 Document/ Report preparation and reproduction</b> ( defined in terms of number of documents to be produced in English/ French)		
Translation costs	-	
Printing and reproduction	-	
Type-setting and Other report production costs	(See Personnel Cost above)	
<b>Sub Total:</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
<b>Communication costs</b> (defined, to the extent possible, number of office hours of expected use of telephone, fax, internet and other channels)	10 636	15 000
<b>Sub Total:</b>	<b>10 636</b>	<b>15 000</b>
<b>Indirect costs:</b>		
Administration of contracts	-	7 000
Budgetary and other financial services	-	7 000
Office space and equipment	-	20 000
Library and Other materials	-	1 000
Miscellaneous	-	2 200
<b>Sub Total:</b>	<b>36 083</b>	<b>37 200</b>
<b>GRAND TOTAL:</b>	<b>456 500</b>	<b>493 000</b>

## ANNEX III

### I CCROM Activities in Support of the World Heritage Convention

#### SUMMARY BUDGET ESTIMATES FOR 2001

	Expected Amount requested in 2001 US\$	ICCROM Contributi on in 2001 US\$	US\$
<b>1. Professional Coordination / Personnel Costs</b>			
(defined in terms of person months (p/m))			
Nominations/evaluations			
Reactive monitoring (0.5 p/m WHF, 0.5 p/m ICCROM)	2 300	2 300	
Implementation of training activities (2.0 p/m WHF, 2.0 p/m ICCROM)	9 200	9 200	
Review of technical assistance (1.0 p/m WHF, 1.0 p/m ICCROM)	4 600	4 600	
Review/updating of training strategy (2.0 p/m WHF, 2.0 p/m ICCROM)	9 200	9 200	
Global studies (0.5 p/m WHF, 0.5 p/m ICCROM)	2 300	2 300	
<b>Subtotal</b>	<b>27 600</b>	<b>27 600</b>	
<b>2. Mission Costs</b>			
(defined in terms of number of trips in different regions of the world and average number of days)			
Evaluation missions			
Reactive monitoring missions			
Implementation of training activities			
Preparation of training activities			
Global studies/strategy meetings			
Participation in Bureau/Committee sessions			
- Bureau, Paris (3 pp.)			
Air travel	3 x 800 US\$	2 400	
	3 x 160 US\$ x 7		
<i>Per diems</i>	days	3 360	
Airport transport	3 X 100 US\$	300	6 060
- Committee, Helsinki (3 pp.)			
Air travel	3 x 1,000 US\$	3 000	
	3 x 150 US\$ x 10		
<i>Per diems</i>	days	4 500	
Airport transport	3 X 100 US\$	300	7 800
			13 860
Centre/Advisory Body meetings			
- ICCROM, March 2001			
		0	0
- Paris, Sept. 2001 (2 pp.)			
Air travel	2 x 800 US\$	1 600	
	2 x 160 US\$ x 3		
<i>Per diems</i>	days	960	
Airport transport	2 X 100 US\$	200	2 760
Other events (estimated at 5 events)			
Air travel	5 x 1,000 US\$	5 000	
	5 x 150 US\$ x 4		
<i>Per diems</i>	days	3 000	
Airport transport	5 X 100 US\$	500	8 500
			8 500
<b>Subtotal</b>			<b>25 120</b>

### 3. Document / Report preparation and reproduction

(defined in terms of number of documents to be produced in English / French)

Translation costs	2 000	
Printing and reproduction	500	
Type-setting and other report production		

**Subtotal** **2 500**

### 4. Communication Costs

(defined, to the extent possible, number of office hours of expected use of telephone, fax internet, and other channels)

Communication Costs (to be absorbed by ICCROM)	0	2 300
--	---	-------

**Subtotal** **0** **2 300**

### 5. Indirect Costs

Administration of contracts (0.5 month)	2 300	
Budgetary and other financial services (0.5 month)	2 300	
Office space and equipment		
Library and other materials		
Miscellaneous		

**Subtotal** **4 600**

### 6. Project Implementation

Note: Coordination of management costs for this project are included in professional costs above (section 1)

Preparation of key training materials for both modules in English and French

- Preparation and reproduction of training kit materials

Reference texts, illustrations, case study data etc.

For each kit, 2 x 4,500 US\$ 9 000

- Translation as appropriate to English and French 3 000 12 000

Organization of small training "test" session to check the effectiveness of training materials (location = Eastern Europe)

- Travel: 3 resource persons

Air travel 3 x 500 US\$ 1 500

3 x 150 US\$ x 7

*Per diems* days 3 150 4 650

- Travel: 10 participants

Air travel 10 x 500 US\$ 5 000

10 x 150 US\$ x 5

*Per diems* days 7 500 12 500

- Meeting support, facilities rental 850,00 18 000

ICCROM Direct Project Costs 80 000

(ICCROM's direct costs for 2000 were US\$ 86,600

cost estimates for 2001 are based on actuals for 2000)

**Subtotal** **30 000** **80 000**

**GRAND TOTAL** **89 820,00** **109 900**

\*Note: Costs for ICCROM were not calculated using these format in 2000, and it is not possible to accurately re-align ICCROM costs for 2000 retroactively within this format

## Title

### **AFRICA 2009: Conservation of Immovable Cultural Heritage in Sub-Saharan Africa**



## Background

AFRICA 2009 was developed as the operational step of the *Training Strategy for Immovable Cultural Heritage in Africa South of the Sahara* approved by the World Heritage Committee at its 20<sup>th</sup> session in Merida, Mexico in 1996. The programme should be seen as an instrument for carrying out the overall strategy of the World Heritage Committee for training immovable cultural heritage professionals in sub-Saharan Africa through a partnership between the World Heritage Centre, ICCROM, CRATERre-EAG and African Cultural Heritage Institutions. This request should, therefore, be seen as funding for the AFRICA 2009 programme as a whole rather than as a simple request for funding for an ICCROM activity. It should be noted that 2001 will be a very important year for the AFRICA 2009 programme as it will conclude the pilot phases of the project. During 2001, an evaluation seminar will be held in order to assess the programme and orient it for the future. More information on AFRICA 2009 can be found in information document WHC-2000/CONF.204/INF.13, including a summary list of activities carried out in 2000.

## Description

The current request is for activities to be carried out within the framework of regional activities for the programme (*Projet Cadre*) in the year 2001. It contains only those activities for which funding is being sought from the World Heritage Fund.

- *Three Month Course in English* – Scheduled to take place in Mombasa, Kenya at the premises of the Programme for Museum Development in Africa (PMDA) from May through July 2001, the course will be aimed at senior managers responsible for immovable cultural heritage in their Ministries of Culture or other national organizations charged with conservation of cultural heritage. The course is the third in a series and will be based on those carried out in 1999 in Mombasa and 2000 in Porto Novo, Benin. The 2001 course will be designed around a hands-on management planning exercise at a site or sites in Mombasa (which is on Kenya's tentative list). The total cost of the three month course has been estimated at approximately **US\$ 195,000**.
- *Thematic Seminar in a French Speaking Country* – In 2000, the thematic seminar took place in Livingstone, Zambia on the subject of Documentation and Inventory of Immovable Cultural Heritage. This theme was adopted based on the recommendations of the Directors Seminar that was held as part of the 1999 Mombasa course. The theme and location for the 2001 seminar will be decided at the Directors Seminar to take place in Porto Novo in November of 2000 and will be supplied to the World Heritage Committee at its meeting in Cairns, Australia. The seminar will be held in French with an expected attendance of approximately 20 professionals. The total cost of this seminar has been estimated at approximately **US\$ 50,000**.
- *Evaluation Seminar* – As 2001 will mark the end of the pilot phase of the AFRICA 2009 programme, an evaluation seminar will be necessary to assess progress, identify new needs, and give new orientations to the programme in order to take it into its next 3 year period. This seminar will be attended by approximately 25 Directors of Cultural Heritage Institutions in Africa and will be bilingual. The total cost of this seminar has been estimated at approximately **US\$ 80,000**.

### *Calendar of Activities*

**Preparations for all of the activities for which assistance has been requested are already underway. The tentative timetable for implementation of the activities is as follows:**

- Training Course in English – May through July 2001;
- English Speaking Directors Seminar – July 2001;
- Thematic Seminar in a French Speaking Country – October 2001;
- Evaluation Seminar – August 2001;
- Research Projects – Throughout the Year;
- Updating of WWW Site – Throughout the Year;
- Technical Assistance – Throughout the Year;
- Coordination Meetings – First and Fourth Quarter 2001;
- Publication of Newsletter – November/December 2001.

### *Budget breakdown for World Heritage Funds*

**The total estimated cost for all of the activities of the programme for 2000 are US\$ 498,500. The request from the World Heritage fund is US\$ 80,000. This figure can be broken down as follows:**

#### **Support for the English Course**

**(Total Cost Approximately US\$ 195,000)**

Preparatory mission (2 persons x 2 weeks)	
Travel (2pp. x \$ 1,250)	2,500
<i>Per diem</i> (2pp. x 14 days x \$ 42)	1,176
Ground transportation	500
Guest lecturers (8 persons)	
Travel (8 x \$1,250)	10,000
<i>Per diem</i> (8pp. x 7 days x \$42)	2,352
Honoraria (8 x 5 x \$150)	6,000
AFRICA 2009 Programme Staff (3 persons)	
Travel (3 x \$1,250)	3,750
Monthly Allowance (3 x 3 x \$500)	4,500
Accommodation (3 x 3 x \$500)	4,500
Course opening and closing	2,000
Publicity	1,000
Resources/teaching materials	5,722
Study tours	5,000
Administrative costs (phone, fax, DHL, etc.)	3,000
Final report	1,000

**Subtotal for English Course Requested from the WH Fund **53,000****

#### ***Support for the Thematic Seminar in French Speaking Country***

**(Total Cost Approximately US\$ 50,000)**

Participants (6 persons)	
Travel (6pp. x \$1,500)	9,000
<i>Per diem</i> (6pp. x 7 days x \$68)	2,940
Administrative costs (phone, fax, DHL, etc.)	675

**Subtotal for the Thematic Seminar Requested from the WH Fund **12,615****

*Evaluation Seminar*

*(Total Cost Approximately US\$ 80,000)*

Participant Travel (4pp. x \$1,500)	6,000
Simultaneous Interpretation (5 days)	7,710
Administrative costs (phone, fax, DHL, etc.)	675

**Subtotal for the Evaluation Seminar Requested from the WH Fund** **14,385**

**Total Requested from the World Heritage Fund** **80,000**

**Expected Inputs From All Sources**

**Other Known Sources**

ICCRUM (not including staff time)	45,000
SIDA	100,000
NORAD	70,000
Norwegian Ministry of the Environment	30,000

**Subtotal** **245,000**

**Requested World Heritage Fund Contribution**

WHF	80,000
-----	--------

**Subtotal** **80,000**

**Total** **325,000**

***Remaining to Be Raised*** **173,500**

**Fundraising Strategy**

A strategy is currently under development to secure these funds from bilateral, multilateral, and private funding sources and foundations to cover costs through the pilot phase of the programme. This strategy should be completed and in implementation before the end of 2001.